

RAPPORT D'ACTIVITÉ

& bilan du contrat d'objectifs et de performance
de l'établissement public du Parc national du Mercantour



ANNÉE 2025

ÉDITO



Le Mercantour, un territoire vivant, résilient et un Parc national engagé au service de la nature et des territoires

Chers amis du Mercantour, chers partenaires, chers agents du Parc national, chers élus,

En 2025, le Parc national du Mercantour a poursuivi sa mission avec une conviction renforcée : préserver la biodiversité, accompagner les transitions et partager les richesses de ce territoire d'exception. Cette année a été marquée par des avancées majeures, portées par l'engagement de nos équipes, la mobilisation de nos partenaires et la vitalité des acteurs et élus locaux.

Un Parc qui fait progresser les connaissances

La connaissance reste le socle de notre action. En 2025, nous avons approfondi nos recherches sur les espèces emblématiques, comme le loup ou les

chauves-souris, et renforcé nos collaborations scientifiques pour mieux comprendre les impacts du changement climatique. Les inventaires naturalistes, les observatoires et les études menées avec nos partenaires ont permis d'enrichir notre compréhension des écosystèmes, afin d'adapter nos pratiques de gestion et de protection.

Un Parc qui concilie protection, activités et accueil

Le Mercantour est un territoire vivant, où la préservation de la nature rime avec l'accueil du public et une occupation humaine. Cette année, nous avons redoublé d'efforts pour sensibiliser les visiteurs, améliorer l'accessibilité des sentiers et des sites, maintenir un niveau de surveillance du territoire et renforcer la médiation auprès de tous les publics. Grâce à des actions ciblées, comme la régulation de la fréquentation ou la restauration des milieux, nous avons cherché à concilier la quiétude des espaces naturels et le plaisir de la découverte. Nous avons également poursuivi notre accompagnement technique et financier des éleveurs qui adaptent leurs pratiques aux enjeux du Parc national.

Un Parc qui anticipe et innove

Face aux défis du changement climatique et de la pression touristique, l'innovation est une nécessité. En 2025, nous avons lancé des projets pilotes, comme l'expérimentation de colliers effaroucheurs pour limiter la prédation du loup, ou la restauration écologique de lacs d'altitude. Nous avons aussi renforcé notre plan d'adaptation au changement climatique, en mobilisant les acteurs locaux et en partageant nos expériences avec d'autres parcs nationaux et européens. Notre labellisation en tant que « Territoire de Villes et Villages Étoilés », ainsi que notre engagement dans la Réserve Internationale de Ciel Étoilé Alpes Azur Mercantour, témoignent de notre volonté de préserver la qualité de nos nuits, pour la biodiversité comme pour les générations futures.

Un Parc qui fédère et recherche des partenariats

Notre force réside dans notre capacité à rassembler. En 2025, nous avons consolidé nos liens avec les communes, les associations, les acteurs économiques et les institutions, pour construire des projets communs. Que ce soit à travers des conventions avec la Gendarmerie nationale, des collaborations avec les offices de tourisme, ou des initiatives transfrontalières avec nos voisins italiens, nous avons montré que la protection de la nature se fait ensemble.

Un Parc qui mobilise des financements extérieurs

Pour amplifier notre action, nous avons diversifié nos sources de financement, en répondant à des appels à projets européens, en nouant des partenariats avec des mécènes, et en obtenant des subventions ciblées. Ces ressources supplémentaires nous ont permis de mener des projets ambitieux, tout en préservant notre autonomie et notre capacité à agir sur le terrain.

Un modèle efficace, à défendre

Enfin, 2025 aura été une année de mobilisation institutionnelle. Alors que certains remettaient en cause l'existence même des parcs nationaux, nous avons, avec le collectif des 11 parcs, défendu notre modèle avec fermeté. Il a été confirmé que les parcs nationaux sont des acteurs incontournables des politiques publiques environnementales. Notre gouvernance, notre ancrage territorial, notre expertise et notre approche collaborative font de nous un modèle reconnu, capable de relever les défis de demain.

Nous tenons à saluer ici l'engagement exceptionnel de toutes les équipes du Parc national, des agents permanents aux saisonniers, sans oublier nos partenaires institutionnels, associatifs et scientifiques et les citoyens. Votre travail au quotidien fait du Mercantour un exemple de gestion équilibrée entre protection et développement.

En 2026, nous poursuivrons nos efforts pour adapter nos pratiques aux défis climatiques, renforcer notre action éducative et culturelle, et consolider nos partenariats. Le Mercantour reste un territoire d'exception, où la nature et les hommes écrivent chaque jour une histoire commune. Protégeons-la, valorisons-la, et transmettons-la avec fierté.

Charles Ange Ginésy
Président du conseil d'administration du Parc national du Mercantour

Aline Comeau
Directrice du Parc national du Mercantour



© L. Martin Diermont / PnM

SOMMAIRE

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE	4
PRODUIRE, VALORISER ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES	6
1 — CONNAISSANCE	6
2 — RECHERCHE	8
PROTÉGER ET RESTAURER	9
1 — CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA GESTION DU PARC NATIONAL	9
2 — ESPÈCES ET MILIEUX	14
3 — PATRIMOINE CULTUREL ET PAYSAGER	17
ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	18
1 — AGRICULTURE ET PASTORALISME	18
2 — SYLVICULTURE ET FORÊTS	20
3 — TOURISME ET LOISIRS	20
4 — AMÉNAGEMENT (ARCHITECTURE, URBANISME)	23
5 — CULTURE (ARTISANAT ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES)	24
6 — GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	25
7 — TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	26
FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR TOUS LES PUBLICS	28
1 — ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PUBLIC SCOLAIRE	28
2 — SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC	29
3 — STRUCTURES D'ACCUEIL ET FRÉQUENTATION	30
4 — COMMUNICATION	32
PILOTER LES POLITIQUES	35
1 — ANIMATION DE LA CHARTE	35
2 — POLITIQUES RÉGIONALES ET NATIONALES	40
3 — POLITIQUES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES	42
GÉRER L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC	43
1 — MANAGEMENT	43
2 — BUDGET	43
3 — FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉTABLISSEMENT	45
4 — GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	46
5 — POLITIQUE IMMOBILIÈRE	46



LES CHIFFRES DE L'ANNÉE



22
associations soutenues par le Parc national
106 000 €
au total

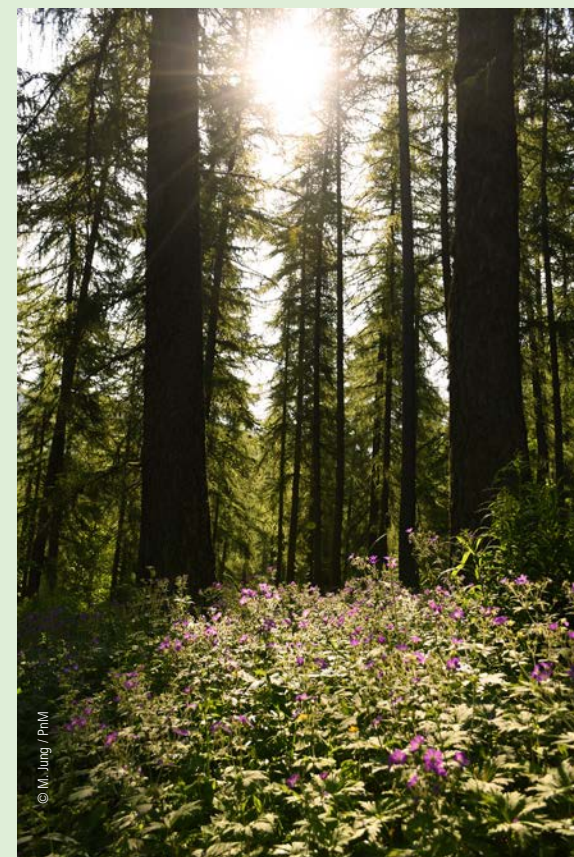
11 recrutements dont
6 sur projets et
50 saisonniers

25
dossiers de communes élaborés par le Parc national
135 000 €

3 800 000
impressions (affichage écran) de
nos publications réseaux sociaux
soit
+18 %
par rapport à l'année précédente

400 km
de sentiers entretenus en régie,
soit 69 % du linéaire inscrit
au Plan départemental des itinéraires
de promenade et de randonnée > 570km

1 430
journées/homme et
1 245 500 €
au total sur les sentiers
et la signalétique de la zone cœur
(régie + travaux Parc national du Mercantour
+ Travaux Département 06)



37 000

visiteurs annuels dans les maisons du Parc national et autres infrastructures d'accueil destinées à la sensibilisation du grand public

3 sites militaires sécurisés à l'Authion

1 400

jours dédiés à la police de l'environnement réalisés par les agents du Parc national (*police administrative et police judiciaire*)

3 300

élèves sensibilisés

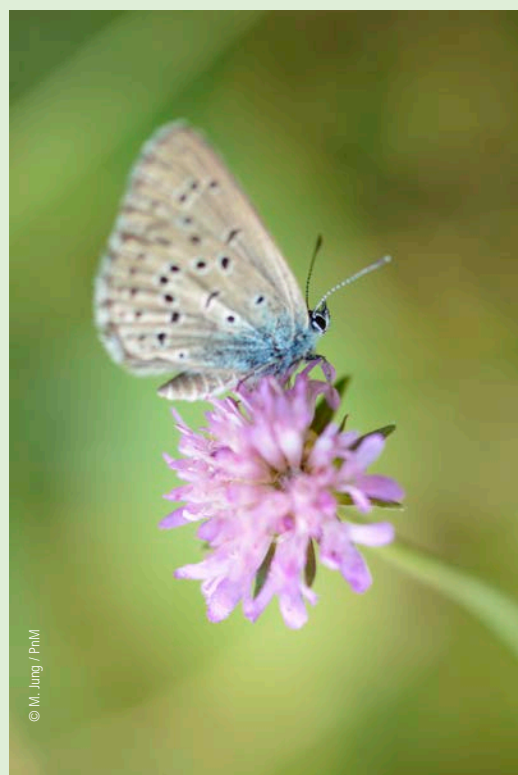
15 partenariats d'études et de recherche appliquée contribuant à l'amélioration des connaissances

Plus de 430

constats de dommage prédation en zone cœur et en aire optimale d'adhésion

38

mesures agro-environnementales et climatiques suivies





PRODUIRE, VALORISER ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES



© S. Roux / PNM

1 — CONNAISSANCE

Poursuite des protocoles scientifiques prioritaires tels que définis par le service CGP (Connaissance et gestion du patrimoine), nous engageant avec les partenaires ou dans des projets. On citera notamment les collaborations dans le cadre de la zone Atelier Alpes et les différents réseaux sentinelles.

Finalisation du projet LIFE Loup

Une communication réalisée sur le projet de 3 ans a permis de renforcer la connaissance sur la présence des meutes de loups, le régime alimentaire hivernal dans le parc national et d'œuvrer pour renforcer la coexistence avec le pastoralisme. Les résultats ont été présentés en commission agriculture durable et à la commission départementale loup 06.



Inventaire de la biodiversité à Allos, Valdeblore, Péone, Isola

Le lancement du projet **ABC** (Atlas de la biodiversité communale) prévu sur 3 ans a débuté en 2025 par le recrutement d'une chargée de mission, puis la prise de contact avec les communes et partenaires, un état des lieux et les premiers relevés complémentaires. Des animations et inventaires ont pu avoir lieu en 2025 et les communes ont pu commencer à identifier les actions à mettre en œuvre pour soutenir la biodiversité dans leur territoire. Ce projet a été financé par l'Office français de la biodiversité (OFB).

Pour initier l'ABC de **Péone**, le Parc national du Mercantour a organisé dans la commune son événement d'inventaires, l'**Explor'Nature** en juillet 2025 avec plus de 50 spécialistes taxonomistes sur 3 jours de prospection locale et une journée grand public, dont des sorties inclusives prévues grâce au financement de GMF et de la fondation Covea. Les données récoltées ont ensuite été intégrées et diffusées dans la banque de données Géonature, et valorisées dans une brochure qui sera diffusée en 2026.



Étude et recherche autour des chiroptères

Des prospections ont eu lieu à [Entraunes](#) avec le bureau d'études Jamault, elles ont permis la découverte d'une nouvelle colonie de barbastelles d'Europe.

Une étude de plusieurs sapinières a été réalisée en Roya-Bévéra et à La Bollène-Vésubie pour évaluer la diversité des espèces de chauves-souris et identifier les zones les plus riches de présence. Ce projet a été financé par le Fonds vert.

► 80 % des animaux capturés dans les sapinières étaient des femelles allaitantes, ce qui révèle un habitat très important pour la reproduction des espèces.

Mise en place de missions de prospection sur les invertébrés

Afin de réaliser des inventaires, de former les gardes-moniteurs et d'acquérir de la connaissance pour mettre en place des mesures de gestion adaptées. Les inventaires se sont concentrés sur les espèces faisant l'objet de Plans Régionaux d'Action (lépidoptères, odonates) ainsi que sur certains groupes d'espèces peu prospectés : orthoptères, malacofaune notamment. Ces groupes contiennent plusieurs espèces particulièrement patrimoniales pour le territoire. Concernant la formation, une journée d'initiation à la reconnaissance des orthoptères a réuni une quinzaine de gardes-moniteurs.



Poursuite de la cartographie des habitats naturels des alpages et de l'état des perturbations

Au total, la superficie cartographiée dans le cœur du parc national, par la chargée de projets « état des pelouses » et des bureaux d'études, s'élève à 44 368 ha, soit 66 % du cœur. Ce projet a été financé dans le cadre d'Aclimo.



2 — RECHERCHE

Poursuite de plusieurs programmes de recherche en lien avec le changement climatique : Suivi des lacs, des alpages, de la flore au niveau de l'arc alpin.



Programme de suivis scientifiques de la restauration du lac de Scluos

en partenariat avec l'OFB, les universités d'Aix-Marseille et de Savoie-Mont-Blanc. Un important dispositif de suivi scientifique accompagne l'opération de restauration du lac de Scluos afin d'évaluer concrètement les effets du retrait des poissons sur le fonctionnement du lac. Des inventaires écologiques ont été engagés avant les premières interventions pour caractériser l'état initial, et se poursuivront pendant et après les opérations de pêche. Ils sont réalisés en partenariat avec l'OFB et de nombreux laboratoires de recherche en écologie lacustre. Les suivis permettront de mesurer l'évolution de la biodiversité, ainsi que les changements du fonctionnement trophique du lac.

L'objectif est de quantifier précisément l'intérêt de la suppression du peuplement piscicole dans les lacs d'altitude, de valider les techniques mises en œuvre et d'apporter des références scientifiques utiles pour d'autres projets de restauration écologique en milieu de montagne.

Coexistence avec le loup – test de colliers effaroucheurs

Malgré la mise en place de moyens de protection, la prédation reste importante pour les troupeaux domestiques. Le Parc national du Mercantour a décidé de tester l'efficacité d'une solution complémentaire, des colliers effaroucheurs émettant ultrasons et flashes lumineux aléatoires lors des accélérations des brebis. Ce test est réalisé dans un alpage de la commune de Belvédère sur un troupeau ovins de plus de mille brebis. Il s'étalera sur deux ans avec des résultats attendus fin 2026, qui seront partagés avec la profession agricole.



Mise en œuvre de la stratégie flore

Le Parc national du Mercantour finance et co-encadre une thèse avec le laboratoire d'écologie alpine de Grenoble dans le but de mieux comprendre l'écologie de la fritillaire de Moggridge. Les premiers travaux ont porté sur les niches écologiques et la prédiction des futures niches écologiques. Ces travaux permettront d'adapter les mesures de gestion sur une plante endémique dont le Parc national a une responsabilité forte.





PROTÉGER ET RESTAURER

1 — CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA GESTION DU PARC NATIONAL

Plan d'adaptation au changement climatique : webinaire et 1^{ers} groupes de travail

Conscient des effets du changement climatique dans le Mercantour, le Parc national a officiellement lancé son plan d'adaptation au changement climatique. Pour accompagner cette démarche essentielle, un webinaire, organisé en mars et ayant été suivi par 300 participants, a été mis à disposition du public, permettant de visionner les stratégies et actions envisagées pour faire face à ce phénomène. Cette initiative cruciale s'ancre dans la stratégie scientifique du Parc national, qui vise l'acquisition et le partage de la connaissance sur ces enjeux.

Des moments de sensibilisation du personnel ont été d'ailleurs organisés aux vœux en janvier et journées du personnel en septembre.

Un diagnostic a aussi été partagé en conseil scientifique, aux instances et partenaires.

4 groupes de travail ont été identifiés sur des thèmes prioritaires et la méthode d'élaboration des actions d'adaptation pour chacun d'entre eux a aussi été réalisée.



2 — SURVEILLANCE DU TERRITOIRE



- Nombreuses autorisations de travaux instruites en cœur suite à la tempête Alex avec un haut niveau d'exigence quant à leur résilience, dans un contexte peu réceptif à ces enjeux, notamment sur des dossiers sensibles,
- Automatisation et rationalisation du process d'instruction : développement d'une application automatisée des autorisations de survol en cœur,
- Rapprochement avec les procureurs pour améliorer la chaîne d'instruction et l'efficacité des procédures,
- Le niveau de surveillance et de contrôle a été optimisé en fonction des effectifs disponibles pour maîtriser l'impact des fréquentations sur les sites sensibles prioritaires en synergie avec les collectivités et les partenaires (OFB, Gendarmerie...) ; pour la seconde année, le Parc national du Mercantour a eu recours à 3 gardes régionaux forestiers, cofinancés par la Région pour renforcer son programme de surveillance estivale.

Les activités d'instruction se sont traduites en 2025 par la prise de 1 199 décisions individuelles d'application de la réglementation en cœur de parc, avec la répartition suivante en fonction des règles dont dispose le décret du Parc national :

- Décisions des agréés Merveilles : **131**
 - Décisions relatives au survol par des aéronefs motorisés : **104**
 - Décisions relatives aux travaux : **35**
 - Décisions relatives à l'organisation de manifestations publiques ou de compétitions sportives : **14**
 - Décisions relatives aux prises de vues : **33**
 - Décisions relatives à la dérogation de la protection du patrimoine : **87**
 - Décisions relatives aux activités agropastorales : **4**
 - Décisions relatives au camping, circulation, demandes diverses : **2**
 - Décisions relatives à la circulation en VTTAE : **8**
 - Décisions relatives à la circulation de véhicules motorisés (cartes de circulation) : **774** en application de la modalité 28 de la réglementation du cœur figurant dans la Charte.
- Sur les **1 205** demandes d'autorisations effectuées, **6** ont été refusées.

Autorisations d'organisation de manifestations publiques en cœur de parc

14 manifestations publiques ont été autorisées en 2025 dans le cœur du parc national du Mercantour, soit une diminution de près de 33 % par rapport à 2024, année exceptionnelle du fait du passage du Tour de France et des manifestations sportives associées.

Les activités de contrôle du Parc national se sont traduites en 2025 de la manière suivante :

Alpes-Maritimes : 619 journées de contrôles ont été saisies par les inspecteurs de l'environnement du Parc national durant lesquelles **160** contrôles non conformes ont été relevés.

12 opérations interservices (OFB, Office national des forêts [ONF], Gendarmerie nationale, Direction départementale des territoires et de la mer [DDTM], Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement [DREAL]) ont été conduites par les inspecteurs de l'environnement du Parc national sur les thèmes de la chasse, la circulation de véhicule terrestre à moteur, les cueillettes, le feu, l'urbanisme et les travaux en cours d'eau post-Alex.

Alpes-de-Haute-Provence : 113 journées de contrôles ont été réalisées par le service territorial Ubaye-Verdon durant lesquelles **59** contrôles non conformes ont été relevés.

5 opérations interservices (OFB, ONF et Gendarmerie nationale) ont été conduites par les inspecteurs de l'environnement du Parc national sur les thèmes de la chasse, la circulation de véhicule terrestre à moteur, les cueillettes et le feu.



Note sur la procédure d'instruction des demandes d'autorisation

Une note a été établie afin de fixer la procédure et les étapes du circuit d'instruction des demandes d'autorisation ou d'avis, de clarifier le rôle des agents en charge de l'instruction et de se mettre en conformité avec les exigences législatives et réglementaires du code des relations entre le public et l'administration (CRPA).

Toutes les demandes d'autorisation doivent être systématiquement envoyées au guichet unique « autorisations » du Parc national (autorisations@mercantour-parcnational.fr).

Organisation stratégique des missions de police administrative et judiciaire du Parc national du Mercantour

Cette stratégie porte sur la politique interne de surveillance des usages et des activités du territoire du parc national pouvant avoir un impact sur l'environnement.

Cette politique couvre les champs du préventif et du répressif. Elle s'intéresse à la police judiciaire et à la police administrative ainsi qu'à leur complémentarité, ce qui forme un ensemble cohérent en matière d'action publique.

La stratégie aborde la politique de police de manière globalisante : elle traite à la fois de la stratégie, de l'organisation, des moyens et de l'opérationnel et répond à l'attente forte des agents de l'établissement et des différents pouvoirs publics au travers de l'atteinte des objectifs suivants : rassembler les agents autour d'un corpus commun (ligne de conduite unique, priorités communes et partagées entre les secteurs, programmation de l'activité) et traiter les infractions au regard du niveau d'impact sur l'environnement, avec un souci d'égalité de traitement des contrevenants à l'échelle de tout le territoire.

Visite du Parc national du Mercantour avec le préfet des Alpes-Maritimes

Le 3 septembre 2025, la direction du Parc national du Mercantour a accueilli M. Laurent HOTTIAUX, préfet des Alpes-Maritimes, pour une immersion au cœur de l'une des vallées de son territoire : la vallée de la Tinée.

L'occasion de partager avec lui les missions et enjeux du Parc national, notamment :

- La préservation de la biodiversité
- La gestion des flux touristiques
- La protection du patrimoine naturel et culturel

De l'agropastoralisme à l'adaptation face au changement climatique, en passant par la reconstruction des sentiers après les tempêtes, autant de thèmes abordés lors de cette visite.

Aux côtés de Mme Laura REYNAUD, sous-préfète Nice Montagne, et M. Eric LEFEBVRE, directeur départemental des territoires et de la mer, le préfet a pu constater la synergie entre les services de l'État et ceux du Parc national.

La visite a également permis d'échanger avec des élus locaux, notamment dans les communes de **Saint-Étienne-de-Tinée** et **Saint-Sauveur-sur-Tinée**, où le Parc national dispose d'un accueil du public et de bureaux. Une belle preuve de la coopération étroite entre le Parc national et les territoires.

Cette journée illustre l'importance de l'union de toutes les parties prenantes pour préserver et valoriser notre patrimoine, tout en relevant les défis actuels.



Signature de la convention Parc national du Mercantour avec la Gendarmerie nationale

Le Parc national du Mercantour et la Gendarmerie nationale ont signé le 1^{er} août 2025 une convention de partenariat, officialisant une coopération de terrain déjà bien ancrée.

Cette convention rappelle les synergies entre nos agents et les unités de la Gendarmerie, que ce soit les brigades territoriales, le Peloton de Gendarmerie de haute montagne (PGHM), la Brigade de Gendarmerie des transports aériens (BGTA) ou les unités spécialisées (SOLCAE,...). Elle conforte notre capacité à intervenir efficacement, de manière concertée, pour la préservation du cœur du Mercantour.

Elle offre un cadre pour les interventions conjointes, la transmission d'informations, le partage d'expertise et les procédures coordonnées.

En 2024, 27 opérations interservices ont été menées avec l'OFB, l'ONF et la Gendarmerie nationale. Sur les secteurs, les brigades locales ont été présentes lors de nombreuses missions de surveillance sur les thématiques suivantes : circulation motorisée, chasse, feux, cueillette, déchets, police de l'eau.

Ce partenariat s'est aussi traduit par des échanges de terrain, des formations croisées, et l'ouverture de procédures judiciaires en co-saisine.



Contentieux VTT-AE

Par un arrêt du 22 décembre 2025, la Cour administrative d'appel (CAA) de Marseille a donné raison au Parc national du Mercantour concernant le contentieux VTT. La CAA a en effet annulé le jugement du tribunal administratif de Nice qui avait remis en cause l'arrêté du 8 juillet 2020 relatif à la réglementation de la circulation des cycles dans le cœur du parc national. L'arrêté de 2020 est donc à nouveau valide.

La Cour juge que cet arrêté relève bien du pouvoir de police du directeur du parc en matière de réglementation des usages et qu'il ne nécessitait pas la consultation préalable du conseil scientifique. Elle confirme que les restrictions mises en place sont juridiquement fondées, proportionnées et cohérentes avec les objectifs de la charte du Parc national, notamment la quiétude des lieux, la protection de la faune et la compatibilité des usages.

Cette décision, particulièrement motivée, conforte le cadre juridique d'intervention du Parc national du Mercantour pour réglementer les usages dans le cœur du parc, en cohérence avec la charte et les objectifs de protection du territoire.





© M. Anzely / PnM

Opération conjointe de sensibilisation routière au col de la Bonette

À l'été, les agents du Parc national du Mercantour et la Gendarmerie des Alpes-Maritimes ont collaboré lors d'une opération de prévention sur la route de la Bonette.

Les objectifs étaient de sensibiliser les usagers à la vitesse, notamment en ce qui concerne les collisions avec la faune sauvage ou d'autres véhicules, ainsi qu'aux nuisances sonores et aux jets de déchets, en particulier les mégots, en raison des risques d'incendie et de pollution.

Infractions survol motorisé

En application de la réglementation en cœur de parc national, tout survol motorisé du cœur du parc à une altitude inférieure à 1 000 mètres du sol, est strictement interdit, sauf autorisation dérogatoire expresse du directeur du Parc national.

Cette mesure vise à protéger un patrimoine naturel, culturel et paysager d'une fragilité extrême, et en particulier la faune sauvage et l'avifaune qui y résident. Les survols motorisés à basse altitude ont des conséquences directes et graves :

- Dérangement et stress pour les animaux, notamment durant les périodes de reproduction, de nidification ou d'hivernage, pouvant entraîner l'abandon de sites ou la perte de jeunes ;
- Risques de collision accrues avec les oiseaux et les grands mammifères, menaçant à la fois la sécurité des aéronefs et la vie des animaux ;
- Destruction d'habitats ou de nids par le dérangement répété ;
- Impact particulier sur les espèces protégées (telles que le bouquetin, le gypaète barbu, l'aigle royal, etc.) dont la survie dépend de la quiétude de leur environnement ;
- Altération de la qualité de l'expérience des visiteurs en montagne, venus chercher le calme et l'immersion dans la nature.

L'augmentation des infractions à cette réglementation a été constatée, avec des vols en provenance ou à destination d'aérodromes situés dans les pays limitrophes, traversant ou survolant illégalement cette zone protégée. Ces agissements constituent une infraction pénale (contravention de 5^e classe, article R331-68 du code de l'Environnement).

Un travail conjoint a été initié avec la BGTA, ainsi que la Direction générale de l'Aviation civile (DGAC), afin de pouvoir engager à la fois des poursuites judiciaires, mais également administratives, à l'encontre des contrevenants.



© L. Klein / PnM



© F. Breton / PnM



Le lac d'Allos bénéficie de mesures de régulation active de l'accès mises en place par la commune depuis 2021 après un pic marqué de fréquentation durant l'été 2020 (post-Covid). Une barrière de péage permet de limiter à 120 véhicules le remplissage du parking supérieur du Laus durant les deux derniers week-ends de juin, quotidiennement en juillet août et enfin durant les deux premiers week-ends de septembre.

Le pic de fréquentation de 2024 ayant eu lieu pour le 11 novembre, la commune a étendu ce dispositif aux vacances de Toussaint en 2025 ce qui a eu un effet positif malgré une fréquentation restée importante tout au long de l'automne jusqu'à la refermeture de la route le 12 novembre. Plusieurs phénomènes marquants compliquent les missions de surveillance :

- la promotion incontrôlée du site via les réseaux sociaux, renforcée par les articles générés par l'Intelligence Artificielle qui amplifient l'attractivité pour un lieu « exceptionnel » à voir absolument. La fréquentation totale de 2025 mesurée atteint près de 57 000 visiteurs, soit un retour au niveau de 2020 et ce malgré les mesures de régulation ;
- une fréquentation très importante dès l'ouverture printanière de la route (pic à 850 personnes/jour dès les ponts de mai) et prolongée à l'automne, notamment sur les week-ends sans régulation communale (627 visiteurs le 11 novembre 2025) ;
- un engouement croissant pour le bivouac « festif » comme objectif principal de la sortie au lac ;
- une forte recrudescence des incivilités avec une non-prise en compte assumée des réglementations du cœur de parc national (en particulier pour le respect des horaires de bivouacs et pour les abandons de déchets en très forte hausse.

Le Parc national mobilise ses gardes-moniteurs (45 jours de présence d'agents commissionnés) et de nombreux saisonniers pour faire de la sensibilisation et de la prévention mais il est impossible d'être présent en continu sur place. Les agents saisonniers présents de mai à octobre ont un rôle essentiel pour prévenir les infractions mais ne peuvent les réprimer avec 252 cas d'infractions relevés (chiens, feux, déchets, drones, pêche, VTT, cueillettes, dérangements avec enceintes...). Les gardes ont établi 33 timbres amendes avec 2 procédures en cours pour outrage et survol à moins de 1 000 mètres du sol.

La surfréquentation croissante du site et l'explosion des infractions malgré une forte présence humaine, conduisent à envisager, avec la commune, des mesures de régulation plus restrictives pour éviter la dégradation environnementale du site.

3 — ESPÈCES ET MILIEUX

Restauration écologique du bon fonctionnement d'un lac d'altitude : le lac de Scluos.

Le projet de désempoisonnement du lac de Scluos, situé sur la commune de Valdeblore est le fruit d'un travail de concertation étroite entre le Parc national du Mercantour, les représentants des pêcheurs et les acteurs locaux, associés dès l'élaboration du programme, notamment sur le choix du lac, et la préservation des truites jusqu'à leur disparition naturelle.

Le lancement de cette expérimentation marque une étape majeure dans la restauration du fonctionnement naturel des lacs d'altitude, fortement impactés par les anciens empoisonnements. Il s'inscrit plus globalement dans l'objectif XI de la charte du Parc national, visant à :

- préserver les milieux aquatiques : maintenir les continuités écologiques des torrents ;
- restaurer le fonctionnement naturel des lacs ;
- protéger les zones humides des perturbations d'origine humaine.

Ce projet est majoritairement financé par l'Agence de l'eau.

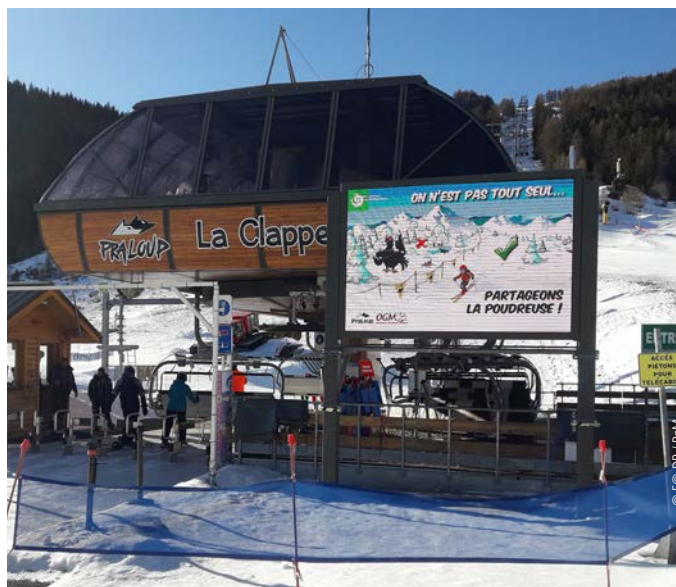


Travaux de restauration d'une ancienne zone humide drainée au col de la Cayolle (Uvernet-Fours).

Il s'agit d'une ancienne pépinière RTM (Restauration des terrains en montagne) datant du début du XX^e siècle qui avait donné lieu à un assèchement mais jamais mise en exploitation. Les drains avaient malgré tout continué à assécher la zone et le projet ACLIMO a permis de mobiliser l'expertise du Conservatoire d'Espaces Naturels PACA (CEN) pour confirmer l'opportunité d'une intervention et définir les travaux d'ingénierie écologique à réaliser. Après concertation avec le groupement pastoral présent sur le site, les interventions ont eu lieu en septembre avec la mobilisation de l'agence travaux ONF, du CEN PACA et un appui technique du Parc national.

Mise en place et co-gestion avec les régies de remontées mécaniques de zones de protection des tétras-lyres en bordure de domaine skiable avec les stations de ski de Pra Loup et de La Foux d'Allos.

Les zones de Bétoul, Costebelle, de Crous et de la Tardées ont été équipées avec un pilotage technique du Parc national et la mobilisation active des pisteurs pour la pose, l'entretien et le démontage des jalons, panneaux et cordages permettant de réduire et orienter la pratique du ski hors-piste tout en préservant la quiétude sur des zones de présence hivernale des tétras-lyres, espèce particulièrement sensible au dérangement en hiver.



Étude technique pour rendre compatible la présence de gîtes de reproduction de chiroptères avec l'ouverture au public de cabanes cantonnières du Département des Alpes-de-Haute-Provence en bordure des routes de la Cayolle et du col d'Allos (commune d'Uvernet-Fours).

Très sensibles au dérangement en été, les chauves-souris peuvent cependant rester présentes à condition de leur offrir des micro-aménagements adaptés à leur écologie. Le Parc national a donc financé une expertise spécifique faisant office de cahier des charges pour une opération d'aménagement de 4 cabanes de bord de route gérées par le Département. Les travaux seront réalisés au printemps 2026.





Classement préfectoral de « La Source Chaude » à Allos

Après 3 ans de concertation et de consultations locales et régionales, le préfet des Alpes-de-Haute-Provence a signé l'arrêté de protection le 21 juillet 2025 pour une surface de 38 hectares en aire d'adhésion du parc national. Ce classement, porté conjointement par la commune et le Parc national, concerne une vaste zone humide et ses écoulements situés en limite de la route départementale CD908. Ce site abrite de nombreuses espèces patrimoniales et protégées (odonates, coléoptères, lépidoptères, amphibiens, orchidées à l'échelle nationale ou régionale avec un habitat très rare à cette altitude de 1 400 mètres et unique dans la région. L'enjeu principal consiste à éviter tout risque de travaux ou dépôts de matériaux pouvant générer un assèchement de la zone ou l'altération des sols.

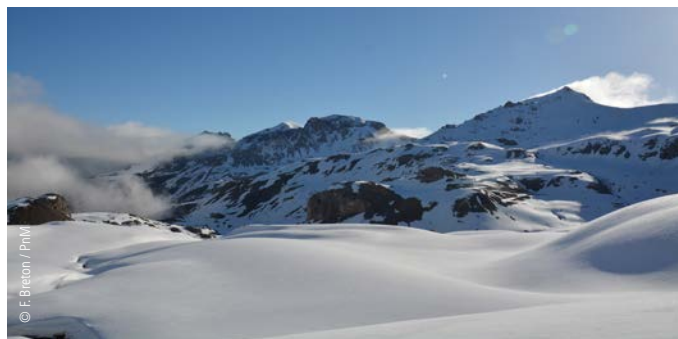


Expertise et suivis naturalistes dans le cadre de la réactivation du champ de tirs de Clapouse – Restefond (Jausiers) :

Le ministère des Armées ayant décidé de réactiver cet ancien champ de tirs en raison du contexte géostratégique pour exercer les soldats aux tirs en milieu enneigé, le préfet des Alpes-de-Haute-Provence a sollicité une démarche d'évaluation environnementale préalable et l'expertise du Parc national en accompagnement du ministère des Armées. En effet, ce site est situé en aire optimale d'adhésion à proximité immédiate du cœur du parc national et en zone Natura 2000 et présente un enjeu fort avec la présence d'une importante population de lagopèdes alpins, de bouquetins des Alpes et de par sa proximité avec le territoire d'un couple de gypaète barbus. Dans le cadre de la démarche « éviter, réduire, compenser », les équipes du Parc national ont apporté des éléments d'expertise ayant permis de raccourcir de 2 mois la période de tirs envisagée afin d'éviter les périodes les plus sensibles pour la faune. La réduction des impacts a été discutée pour limiter les risques de pollution des sols en obtenant l'usage systématique de récupérateurs de douilles. Les impacts résiduels liés aux détonations étant difficiles à déterminer et évaluer (en particulier sur



l'espèce lagopèdes alpins présente tout l'hiver dans le périmètre du champ de tir), il a été décidé de procéder à un suivi régulier durant deux ans au moins à partir de l'activation du champ de tir avec la mise en place d'un comité de suivi afin de proposer des mesures correctives ou compensatoires en fonction des résultats.



Opération « Sauvegarde de l'orchis papillon en Roya/Bévéra »

L'opération est portée par l'internat le Tremplin de Saint-Dalmas-de-Tende. Il a sollicité le service territorial Roya-Bévéra pour l'accompagner sur un projet pédagogique avec l'ONF, des éleveurs et la commune de Breil-sur-Roya.

Le service territorial a apporté sa connaissance sur l'orchis papillon en proposant une station d'orchidées au col de Termes sur la commune de Breil-sur-Roya. Les jeunes du Tremplin présents 3 à 6 mois à l'internat encadrés d'éducateurs et professeurs ont pu ainsi à différentes périodes de l'année observer l'environnement du site, mettre en défens la station d'orchis papillon avant la floraison en mars, interviewer l'éleveuse présente sur le site, compter les orchidées en fleurs en mai et participer à la conception du contenu de panneaux pédagogiques. Deux panneaux vont être réalisés et implantés de part et d'autre de l'accès au site par l'ONF et la commune de Breil-sur-Roya qui les a financés à la demande de l'internat au cours du premier semestre 2026.

Mise en place d'une passe à dévalaison en Tinée

Les équipes du Parc national, en étroite coordination avec l'OFB, la DDTM des Alpes-Maritimes et la DREAL, ont assuré le suivi et l'accompagnement d'EDF dans la mise en place d'une passe à dévalaison au niveau de la prise d'eau du vallon de Mollières, sur la commune de Saint-Sauveur-sur-Tinée.

Cette intervention s'inscrit dans la phase d'achèvement des travaux engagés à la suite de la tempête Alex de 2020, pour lesquels une plus-value environnementale avait été requise.

Les résultats de l'étude de courantologie, destinée à vérifier l'efficacité et le bon fonctionnement du dispositif, permettront de déterminer, le cas échéant, la programmation de travaux complémentaires en 2026.

4 —PATRIMOINE CULTUREL ET PAYSAGER

Visites et gestion du site des gravures du mont Bégo

Le Parc national du Mercantour poursuit sa co-gestion du site des gravures rupestres du mont Bégo en lien avec la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) PACA. Cela se traduit par un soutien financier pour le renforcement de la surveillance estivale avec le recrutement de mois saisonniers. En 2025, les efforts conjugués des deux institutions ont permis d'augmenter la période de surveillance sur les mois de septembre et d'octobre. Le partenariat concerne également le dispositif d'accueil du public avec la co-gestion de l'Agrément Merveilles, qui autorise les professionnels de la montagne à guider le public dans la zone réglementée des gravures. Il est organisé avec le soutien du musée des Merveilles. En 2025, 131 agréments ont été délivrés, 5 nouveaux professionnels ont réussi l'examen et la journée annuelle de formation obligatoire du mois de novembre a été un succès. En parallèle, le musée départemental des Merveilles maintient son action scientifique sur le site, qui s'est concrétisée en 2025 avec la reprise de ses campagnes de modélisation 3D des roches gravées.

La concession de service public (CSP) attribuée au syndicat local d'accompagnateurs Merveilles, Gravures et Découvertes renouvelée en 2024 jusqu'en 2029 par l'établissement public a réalisé une belle saison pour les visites des gravures sur l'ensemble de l'été. Ainsi, les guides agréés ont accueilli 3 518 personnes en 2025 soit une hausse de + 16% par rapport à 2024.

Pour rappel, l'établissement prend en partie en charge financièrement ce dispositif permettant des visites de qualité pour tout public par des professionnels agréés "Merveilles": groupe de 15 personnes, 2 à 3 heures de visites sur l'ensemble du site des Merveilles hors sentiers autorisé.

Chaque année, lors de la Journée européenne du Patrimoine, l'établissement public du Parc national organise avec la CSP en partenariat avec le musée départemental des Merveilles la visite accompagnée du site des gravures de Fontanalba. En 2025, près de 70 personnes ont pu apprécier la qualité de la visite sur ce site gratuitement.

Observatoire Photographique des Paysages

Sur le volet paysager, les équipes du Parc national prescrivent dans le cadre de l'instruction réglementaire des demandes de travaux. De manière plus spécifique, l'Observatoire Photographique des Paysages est une démarche au long cours lancée depuis 2013 et qui vise la réalisation de prises de vues récurrentes sur des sites donnés. En 2025, la prise de vue s'est poursuivie normalement et l'établissement a récupéré l'application inter-parcs nationaux « Observatoire du Paysage » pour la déployer en interne. L'alimentation de cette application a été lancée après une mise à jour technique de l'outil et son déploiement sera progressif au cours de l'année 2026.





ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



1 — AGRICULTURE ET PASTORALISME

Augmentation de la médiation pastorale sur le territoire et des demandes du dispositif de berger d'appui par les éleveurs.
En 2025, le Parc national a recruté 10 médiateurs pastoraux, grâce au financement du plan national loup.



Action en vue d'une amélioration du cycle pastoral sous le mont Gros, commune de Sospel

Au cours du XX^e siècle, les milieux intermédiaires, entre les villages et les alpages, ont subi la déprise agricole et se sont progressivement refermés. Un pâturage prolongé sur ces milieux permet une arrivée plus tardive en alpage et donc un meilleur équilibre de la pression sur les ressources en eau et fourragères. Une opération de réouverture mécanique, en aire d'adhésion, permet une diminution de la pression sur le cœur du parc national.

Les milieux ouverts à ces étages altitudinaux sont rares et importants pour la biodiversité.



Amélioration des aménagements de la fromagerie du refuge de Longon

En 2025, la commune de **Roure** a concrétisé une nouvelle étape en faveur du maintien et du développement de l'activité agricole locale avec l'installation d'un banc de traite et la création d'un espace de stockage dédiés aux exploitants de la fromagerie du refuge de Longon.

Ces aménagements permettent d'améliorer significativement les conditions de travail, d'optimiser l'organisation de la production et de renforcer la pérennité de l'exploitation en alpage.

Cette réalisation marque l'aboutissement du programme global de réhabilitation du refuge, engagé en 2017 par la commune, avec l'appui constant de la Métropole Nice Côte d'Azur, de la Région, de l'État et du Parc national du Mercantour, affirmant ainsi un engagement collectif fort en faveur du pastoralisme et de la valorisation des filières agricoles de montagne.



Bilan sur les mesures agro-environnementales et climatiques en cours

En concertation étroite avec la profession agricole et pastorale, le PAEC (projet agro-environnemental et climatique) du Mercantour a été construit pour répondre de manière opérationnelle aux enjeux de conservation identifiés dans le document d'objectif du site Natura 2000 « Le Mercantour ».

Sur le PAEC Mercantour, la mise en place des MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques) vise principalement la maîtrise de l'impact des activités pastorales sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire. Le maintien de ces habitats et espèces repose sur une adaptation de la gestion pastorale (effectifs, durée et période de pâturage), en fonction de la fragilité des milieux et du cycle de vie des espèces à enjeux. Cela nécessite une connaissance fine de la production fourragère et des enjeux environnementaux propres à chaque alpage.

En 2025, une nouvelle MAEC est venue renforcer le dispositif des 37 MAEC déjà existantes, sur la commune de **Beuil** au Bois Garnier en faveur des tétas-lyres.

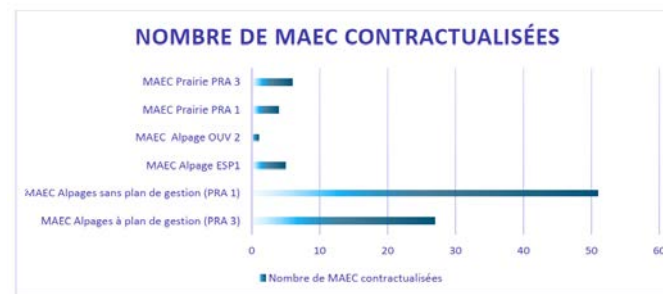


Figure : MAEC contractualisées en cours sur le PAEC « Le Mercantour »

Montant alloué par la politique agricole commune dans le cadre des MAEC sur le PAEC « Le Mercantour » sur la période 2023-2028 : 2,3 M€ sur les deux départements



Formation des éleveurs aux bonnes pratiques pour la biodiversité

Après toute finalisation d'un nouveau contrat, le bénéficiaire d'une MAEC doit suivre une journée de formation dans les 2 ans suivant son engagement. Les opérateurs conçoivent et organisent ces formations, en accord avec les objectifs de la MAEC, et à des périodes adaptées aux contraintes des éleveurs.

L'animateur Natura 2000 a conçu 3 formations distinctes pour chaque type de MAEC, animées par le Parc national et ses partenaires.

Au total, 8 journées de formation ont permis d'aborder de nombreux sujets et d'échanger avec les éleveurs sur les points importants liés à l'engagement MAEC (DDTM), les habitats et cycles de vie des espèces ciblées dans le PAEC (PNM), les conduites d'élevage et l'ajustement des pratiques en fonction de la végétation (SCOPELA), les soins en alpage (GDS 04, Groupement de défense sanitaire)...

Elles ont également constitué des temps d'échange privilégiés entre éleveurs et gestionnaires d'espaces naturels, favorisant les retours d'expérience, l'expression des problématiques rencontrées et le partage de pratiques mises en œuvre sur le terrain.

2 — SYLVICULTURE, FORÊTS

Réserve biologique intégrale de La Tellière - Palluel (Uvernet-Fours)

Cette réserve biologique intégrale située en forêt domaniale en cœur de parc national dans le vallon du Bachelard est co-gérée par l'ONF et le Parc national avec un comité de gestion annuel rassemblant d'autres partenaires techniques (Natura 2000, Fédération de chasse, OFB, etc.). Cette forêt en libre évolution fait partie des forêts du Mercantour où l'exploitation forestière et le pastoralisme se sont arrêtés plusieurs décennies avant la création du Parc national en raison d'une accessibilité très difficile. En 2025, les travaux se sont concentrés sur le déploiement du protocole national Sylvalp visant à mieux comprendre la richesse végétale des forêts à enjeux de conservation dans les Alpes. Six placettes ont été inventoriées par le CBNA (Conservatoire botanique national alpin) avec pour objectif de contribuer à la compréhension des différences entre forêts matures et non-matures via l'identification d'espèces indicatrices. L'autre grand sujet de travail aura été la mise en place d'ateliers de travail ONF - Parc national du Mercantour pour définir les protocoles permettant de mesurer l'évolution de cette réserve forestière en termes de dynamique spatiale, de composition dendrologique et de biodiversité.



3 — TOURISME, LOISIRS

Marque Esprit Parc

17 renouvelés, **7** nouveaux marqués et **18** en cours de renouvellement. L'année a été caractérisée par les 10 ans de la marque avec la participation à l'événement national organisé à Paris en compagnie d'un représentant du territoire. Les bénéficiaires ont également été mis à l'honneur lors des événements locaux comme lors des « week-ends écotourisme » organisés par l'association Mercantour écotourisme.



Formations organisées

- ▶ 1 intervention auprès des offices de tourisme d'Ubaye Tourisme et du Val d'Allos début juillet ;
- ▶ 1 formation sur les fondamentaux du Parc national du Mercantour pour les agents d'accueil et les médiateurs pastoraux ;
- ▶ Le programme des formations sur les thématiques en lien avec la nuit :
 - 6 sessions de formation à destination des accompagnateurs en montagne, animateurs nature, professionnels de l'éducation et hébergeurs du territoire de la RICE : astronomie, rapaces nocturnes, contes de la nuit, insectes nocturnes et chiroptères et enfin patrimoine astronomique ;
 - 6 sessions de formation à destination des hébergeurs du territoire : la RICE et la filière astrotourisme, en train de se structurer et pour laquelle une démarche de labellisation des professionnels a été amorcée ;
- ▶ 2 journées de formation dédiées aux accompagnateurs en montagne souhaitant encadrer des sorties adaptées aux personnes en situation de handicap ;
- ▶ 1 journée de sensibilisation au tourisme durable des étudiants du BTS Tourisme.



Des liens avec les fédérations sportives de haute-montagne et d'activités de pleine nature dont le temps fort a été la signature d'une convention avec le SNAM (Syndicat national des accompagnateurs en montagne) en présence de la présidente nationale lors de l'Explor'Nature. Cette convention doit permettre de répondre aux attentes des accompagnateurs et d'en mobiliser le plus grand nombre afin de travailler sur des projets communs d'éducation à l'environnement, de renforcer les liens sur le territoire ou encore de proposer des formations adaptées. Un travail a été initié avec la FFME (Fédération française de la montagne et de l'escalade) et la FFCAM (Fédération française des clubs alpins et de montagne) concernant les voies d'escalade afin de mieux identifier l'existant et les conditions de rééquipement. Enfin, le CAF (Club alpin français) reste un partenaire privilégié sur les sujets liés aux refuges.



Organisation de la journée transfrontalière des gardiens de refuges

Le Parc national du Mercantour et l'Ente di gestione delle Aree Protette Alpi Marittime ont convié les gardiens de refuges transfrontaliers à deux journées d'échanges, le 7 et 8 octobre. À l'ordre du jour, la gestion des itinéraires transfrontaliers, les bonnes pratiques de gestion dans un contexte de changement climatique et un temps dédié aux secours en montagne avec la participation du PGHM et des secours italiens. Cet événement qui a regroupé plus de 40 participants a été financé grâce au GECT (Groupement européen de coopération territoriale).



Collaboration avec les offices de tourisme

Le Parc national a travaillé étroitement avec les offices de tourisme du territoire en proposant des formations à destination des agents, en intervenant lors de journées dédiées aux professionnels du tourisme ou encore en participant aux événements locaux (salons, festivals). Par ailleurs, le Parc national et l'office de tourisme de la métropole Nice Côte d'Azur ont signé une convention renforçant ainsi leur coopération sur les sujets liés à la sensibilisation à l'environnement, la promotion d'un tourisme responsable à travers notamment les déplacements doux.



Un médiateur pastoral à Saint-Étienne-de-Tinée et Isola

Dans le cadre du partenariat engagé avec l'office de tourisme métropolitain, et pour la cinquième année consécutive, un poste de médiateur pastoral a été cofinancé et copiloté par les stations d'Isola 2000 et d'Auron, en collaboration avec le Parc national du Mercantour.

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche concertée visant à favoriser la cohabitation entre activités pastorales et fréquentation touristique, tout en contribuant à la sensibilisation des publics aux enjeux liés au pastoralisme et à la préservation des espaces naturels.

Isola, en route pour le label Flocon Vert

Le Parc national du Mercantour accompagne la commune d'Isola, tant sur le plan financier que technique, dans sa démarche d'amélioration continue en vue de l'obtention du label Flocon Vert, décerné par l'association Mountain Riders.

Cet appui s'inscrit dans une logique de transition et de structuration des actions engagées par la collectivité en faveur d'un développement touristique durable et responsable.



Médiateurs montagne hiver en Ubaye

Le Parc national a soutenu financièrement (10 % du projet) le recrutement de 2 médiateurs montagne par la communauté de communes Vallées de l'Ubaye Serre-Ponçon durant l'hiver 2025. Ces deux médiateurs, financés par la Région, sont intervenus durant 6 mois auprès du grand public sur le terrain en montagne afin de sensibiliser aux risques naturels (avalanches, etc) et au respect de la biodiversité en particulier avec les enjeux liés au dérangement en hiver (ongulés, galliformes essentiellement). Ils ont relayé activement les messages de prévention sur les sites les plus fréquentés (Lauzanier) mais aussi à proximité des sites de reproduction des gypaètes barbus en touchant près de 1 500 personnes sur le terrain mais également dans les hébergements de la vallée.

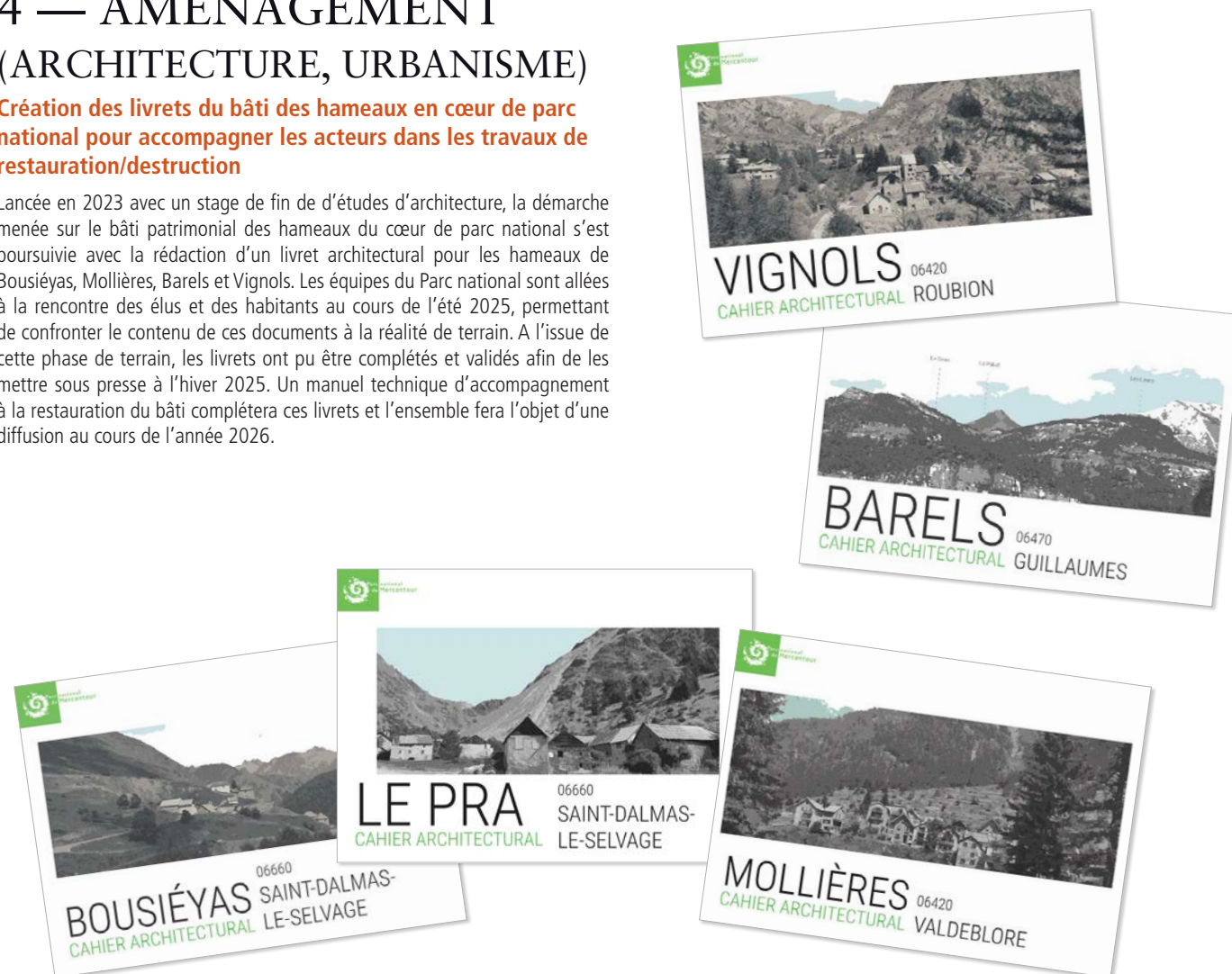


© F. Breton / PnM

4 — AMÉNAGEMENT (ARCHITECTURE, URBANISME)

Création des livrets du bâti des hameaux en cœur de parc national pour accompagner les acteurs dans les travaux de restauration/destruction

Lancée en 2023 avec un stage de fin de d'études d'architecture, la démarche menée sur le bâti patrimonial des hameaux du cœur de parc national s'est poursuivie avec la rédaction d'un livret architectural pour les hameaux de Bousièyas, Mollières, Barels et Vignols. Les équipes du Parc national sont allées à la rencontre des élus et des habitants au cours de l'été 2025, permettant de confronter le contenu de ces documents à la réalité de terrain. A l'issue de cette phase de terrain, les livrets ont pu être complétés et validés afin de les mettre sous presse à l'hiver 2025. Un manuel technique d'accompagnement à la restauration du bâti complètera ces livrets et l'ensemble fera l'objet d'une diffusion au cours de l'année 2026.



5 — CULTURE (ARTISANAT ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES)

Actions culturelles et patrimoniales : soutien aux associations de patrimoine et une programmation d'actions culturelles qui s'étoffe

Le dispositif de subvention permet le soutien d'actions culturelles et patrimoniales sur le territoire ; en 2025, la compagnie BAL a présenté à deux reprises son spectacle « Bulle, une odyssée » imaginée et mise en scène pour le jeune public autour de la sensibilisation à la question de l'eau. En présentation grand public à **Beuil** et en présentation scolaire pour toutes les écoles de la vallée de l'Ubaye à **Barcelonnette**. Ensuite, la compagnie Actiones a poursuivi son travail de création autour d'une forme légère de son spectacle « Legenda » qui se produira en 2026. Côté patrimoine, l'association Neige et Merveilles a poursuivi ses chantiers internationaux avec des travaux relatifs à l'aménagement patrimonial de la mine de Vallauria à **Tende**.

Enfin, le Parc national du Mercantour a été soutenu par la DRAC PACA pour l'accueil d'une résidence d'artiste dans le cadre de l'appel à projets « été culturel : rouvrir le monde ». Cela s'est concrétisé par l'accueil d'Ambre Gaude, illustratrice, en partenariat avec le monastère de **Saorge**. L'artiste a bénéficié d'un temps de création artistique et d'un temps de médiation avec le public autour de cinq ateliers dessins organisés sur les communes du territoire.

Un autre volet culturel a été porté en 2025 dans le cadre du plan de gestion de la Réserve intégrale de Roche Grande à **Entraunes**, avec la réalisation d'une enquête ethnologique sur les usages et pratiques pastorales, forestières et de loisirs sur l'emprise de la Réserve. Pour cela, des entretiens semi-directifs ont été menés par une ethnologue auprès des usagers, d'habitants et d'élus du territoire. La mission a été déléguée à l'Ecomusée de la Roudoule.

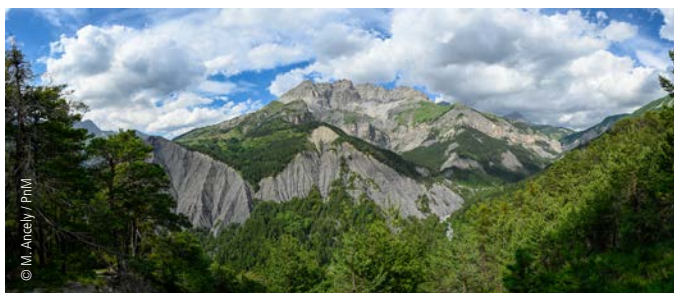
CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

Soutenu par

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité



Été
culturel



6 — GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Le projet ALCOTRA ACLIMO sur l'adaptation au changement climatique : Catalogue bilingue des pratiques d'adaptation au manque d'eau en alpage

Ce document recense une diversité de solutions face à la raréfaction de la ressource en eau en montagne : ajustements des pratiques pastorales, aménagements techniques, actions visant à favoriser la rétention d'eau dans les milieux, etc. Conçu comme un outil d'aide à la décision, il ne propose pas de solutions standardisées, mais un cadre pratique pour nourrir la réflexion et le dialogue entre acteurs, en tenant compte des impacts possibles sur l'environnement, le paysage et la ressource en eau. Destiné à une large diffusion au-delà du projet, ce document, issu d'un travail collectif, a vocation à s'enrichir des expérimentations à venir.



Quelques chiffres sur le changement climatique dans les Alpes jusqu'à aujourd'hui

+ 2°C C'est l'augmentation moyenne de la température dans les alpes depuis 1950

C'est la quantité de neige perdue à cause du recul de la limite pluie/neige en dessous de 1 500m d'altitude depuis 1980 **- 20% à 50%**

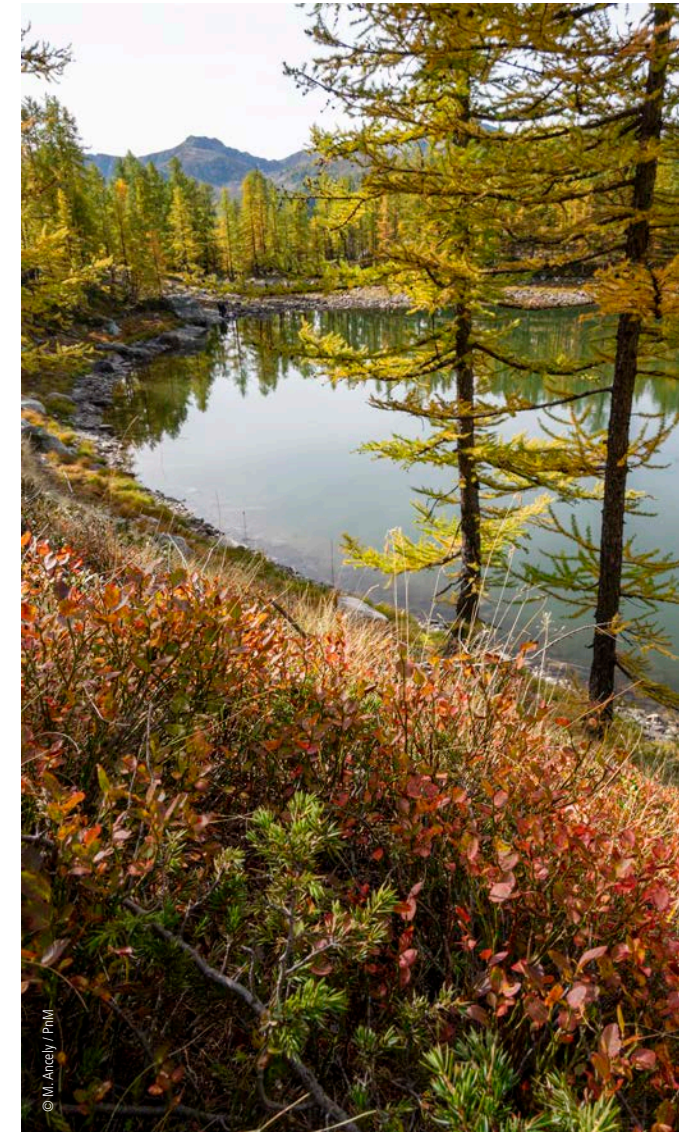
- 30% à 40% C'est le volume perdu par les glaciers depuis 1970

C'est la baisse du bilan hydrique dans les alpes depuis 1990, en raison de l'augmentation de l'évapotranspiration **- 15%**

1 mois C'est la durée d'enneigement perdue en 50 ans dans les Alpes

R. PERIN / C. P. National du Mercantour

4



© M. Ancey / PnM



7— TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Préservation de la biodiversité nocturne et économies d'énergie

Les partenaires de la RICE ayant conduit une assistance à maîtrise d'ouvrage sur la mise en tourisme de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé Alpes Azur Mercantour en 2024, l'année 2025 a été l'occasion de mettre en œuvre le plan d'actions de cette étude. Ainsi, ces partenaires ont lancé une démarche de labellisation des hébergeurs et socio-professionnels pour leur engagement autour des thématiques portées par le label : préservation de la biodiversité nocturne, protection et valorisation du ciel étoilé, économies d'énergie. Une première session d'audits s'est tenue fin 2025 pour une officialisation des attributions début 2026.

Lancement d'un nouveau projet ALCOTRA sur la Trame noire

Le Parc national du Mercantour ainsi que les partenaires de la RICE Alpes Azur Mercantour (Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, communauté de communes Alpes d'Azur) se sont associés avec le *Parco naturale Alpi Maritime*, le *Parco fluviale Gesso e Stura* et la communauté de communes Alpes Agglomération autour du projet ALCOTRA Trame noire / Cieli stellati. Ce projet a pour objet la réduction globale de la pollution lumineuse à l'échelle du territoire transfrontalier. Les actions comportent notamment une étude sur les déplacements des chiroptères à travers les cols transfrontaliers, des aménagements en faveur de la biodiversité nocturne mais également le partage de connaissances et de compétences entre les différents partenaires.



Labels

Le Parc national du Mercantour devient « Territoire de Villes et Villages Étoilés »

Le Parc accompagne ses communes à la labellisation VVE depuis les premières éditions (2015 : labellisation d'**Uvernet-Fours** et d'**Entraunes**). Ce concours récompense les bonnes pratiques de gestion de l'éclairage public et permet aux communes de faire un point d'étape et de se donner des objectifs. À l'issue du concours 2025, 12 communes du Parc national aujourd'hui sont labellisées :

3 étoiles : **Val d'Oronaye, Entraunes** (progression d'1 étoile)

2 étoiles : **Colmars-les-Alpes, Uvernet-Fours, Roure, Péone** (progression d'1 étoile)

1 étoile : **Allos, Barcelonnette, Roubion, Valdeblorre, Saint-Dalmas-le-Selvage, Saint-Étienne-de-Tinée**

Le label de « Territoire de Villes et Villages Étoilés » récompense les territoires ayant engagé des actions volontaristes pour réduire leurs pollutions lumineuses avec un nombre important de communes labellisées VVE et des actions de sensibilisation et d'accompagnement technique des communes. Avec la Réserve internationale de ciel étoilé Alpes d'Azur Mercantour et son ambitieux programme de sensibilisation, le territoire du Mercantour valorise le caractère exceptionnel de son ciel et le label VVE encourage et reconnaît les résultats concrets des communes qui prennent du sens à l'échelle de l'ensemble des vallées du Parc.

► 17 TVVE seulement aujourd'hui en France

► en 2020 : 4 territoires avaient été labellisés (dont le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, partenaire du Parc national du Mercantour au sein de la RICE Alpes Azur Mercantour)

► en 2025 : 13 nouveaux territoires labellisés dont le Parc national du Mercantour et la CCAA (communauté de communes Alpes d'Azur, partenaire du Parc national du Mercantour au sein de la RICE).







FAIRE
CONNAÎTRE
LE PATRIMOINE
ET ACCUEILLIR
TOUS LES PUBLICS



1 — ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PUBLIC SCOLAIRE

Programme pédagogique « Voyage dans la nuit »

Débuté en septembre 2024, le Parc national du Mercantour met en œuvre un nouveau programme pédagogique sur 3 ans consacré au monde de la nuit, ouvert à l'ensemble des établissements scolaires du territoire. Ce thème vise à valoriser la qualité exceptionnelle du ciel nocturne du territoire et à sensibiliser à la protection des espèces nocturnes. Les animations, menées en classe et sur le terrain, abordent la nuit sous différents angles : observation du ciel étoilé, initiation à l'astronomie et découverte d'espèces emblématiques comme les chauves-souris. Des ateliers pratiques et des sorties nocturnes favorisent une approche sensible du milieu naturel. Au total en 2025, 833 élèves de 44 classes ont été sensibilisés.

« L'École à la montagne » action SNAM06 (avec la métropole)

En 2025, les accompagnateurs en montagne des Alpes-Maritimes du SNAM 06, avec le soutien de la métropole Nice Côte d'Azur et du Parc national du Mercantour, ont poursuivi le programme « L'École à la montagne ». Cette édition a permis à 21 classes de la métropole, soit 460 élèves, de découvrir la montagne et sa biodiversité grâce à des interventions en classe et à une immersion au cœur des milieux naturels. Les élèves ont ainsi exploré activement les sciences naturelles, la géographie et les métiers de la montagne, développé leur curiosité, leur confiance et leur esprit d'équipe, tout en favorisant leur bien-être et en étant sensibilisés à la préservation de l'environnement et à la protection du territoire.



2 — SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Programme d'animations ouvertes au grand public :

En 2025, le Parc national du Mercantour a réalisé 221 interventions (conférences, projections, animations et maraudage), touchant 5 448 personnes sur l'ensemble du territoire.

La répartition par secteur montre une mobilisation importante :

- ▀ Ubaye/Verdon : 1 802 personnes – 40 interventions
- ▀ Tinée : 1 392 personnes – 76 interventions
- ▀ Roya/Bévéra : 1 273 personnes – 46 interventions
- ▀ Haut-Var/Cians : 828 personnes – 54 interventions
- ▀ Vésubie : 153 personnes – 5 interventions

Globalement, ces chiffres traduisent une dynamique territoriale forte et un engagement significatif des équipes dans la sensibilisation des publics adultes et familiaux.

Au-delà de ces animations grand public, le Parc national met à disposition du grand public, dans ses maisons de Parc ou dans des lieux partenaires des expositions afin de sensibiliser les visiteurs sur des enjeux, tels le changement climatique, le monde nocturne face à la pollution lumineuse, ou encore sur la biodiversité présente sur son territoire, à travers une exposition photographique sur le gypaète barbu ou sur les inventaires Explor'Nature.



Un exemple de valorisation qui dure... à Châteauneuf-d'Entraunes

Niché au fond d'un vallon boisé, au bord du torrent dont il porte le nom, se trouve un petit joyau du patrimoine du val d'Entraunes, le moulin de la Barlatte. Il s'agit d'un des très rares moulins ancestraux en zone de montagne ayant résisté aux assauts du temps. Dès la fin des années 80, un partenariat entre les propriétaires du bâtiment, la commune de [Châteauneuf-d'Entraunes](#) et le Parc national du Mercantour a permis de le sauver d'une dégradation inéluctable. Depuis plusieurs années, un programme de visites estivales hebdomadaires gratuites, marquées Esprit Parc national, encadrées par un accompagnateur en montagne, financé par la commune, permet aux visiteurs de découvrir cet ouvrage dont les installations de meuneries fonctionnent encore. Sur l'ensemble du parcours, d'autres richesses du patrimoine local se dévoilent à eux.





3 — STRUCTURES D'ACCUEIL ET FRÉQUENTATION

Suivi et gestion de la fréquentation du Parc

Un plan d'action de mesure des fréquentations dans le parc national a été défini, il s'articule autour de 5 objectifs :

- ▶ **Suivi à long terme** des tendances de fréquentation, notamment en lien avec le changement climatique et les nouvelles pratiques ;
- ▶ **Optimisation des moyens de surveillance** pour ajuster la présence des agents sur le terrain en fonction des niveaux de fréquentation ;
- ▶ **Dimensionnement des aménagements** pour adapter les infrastructures d'accueil et de randonnée en fonction de l'afflux des visiteurs ;
- ▶ **Connaissance des attentes des usagers** pour mieux comprendre les comportements du public ;
- ▶ **Évaluation de la politique de gestion des flux** pour mesurer l'impact des mesures mises en place.

En 2025, un nouveau site a été équipé de compteurs : celui de Vens. L'objectif est d'évaluer la fréquentation du site en lien avec la présence du refuge, mieux comprendre les déplacements. Les premiers chiffres devraient être communiqués en 2026.

Le site de la Gordolasque montre toujours une fréquentation importante avec des problématiques de parking avec près de 40 000 visites par an.

Les pics de fréquentation sont toujours aux alentours du 15 août, avec près de 1 000 visites le 10 août pour la Gordolasque.

À noter l'augmentation progressive des ailes de saison certainement due à l'évolution du climat plus doux à l'automne

Maisons du Parc et points d'information

▶ Maison départementale de l'environnement et de l'Observation à **Valberg** : participation active au projet, lancement de l'AMO (Assistance à maîtrise d'ouvrage) de la scénographie de l'espace Parc national ; de nombreux échanges ont eu lieu avec le Département des Alpes-Maritimes pour en finaliser l'achat et en parallèle, une équipe projet constituée d'agents du Parc national, accompagnée d'un designer-scénographe ont élaboré la scénographie de la future maison de Parc et commencé sa mise en place en fin d'année, malgré le retard pris dans les travaux de l'édifice principal. L'équipe du service territorial du haut-Var/Cians a en parallèle participé à l'Astro'Valberg encore en 2025 aux côtés des acteurs et usagers de la future Maison départementale de l'environnement et de l'observation, dans une stratégie d'animations communes pour la suite.

▶ La scénographie de la maison du Parc de **Tende** a été modifiée et réagencée, avec un nouvel espace d'accueil pour l'office de tourisme et des aménagements, tels un mur d'entrée revisité par une artiste locale, le coin enfant et le coin « artisanat local »... Une redécouverte sera proposée en 2026 aux habitants et aux partenaires, afin qu'ils identifient la maison de Parc, comme un lieu commun de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

▶ Un cahier des charges a été lancé pour le futur réaménagement de l'accueil de la maison de Parc de Barcelonnette, pour des travaux qui seront effectués au printemps 2026, afin d'accueillir au mieux le public dès l'ouverture estivale 2026.

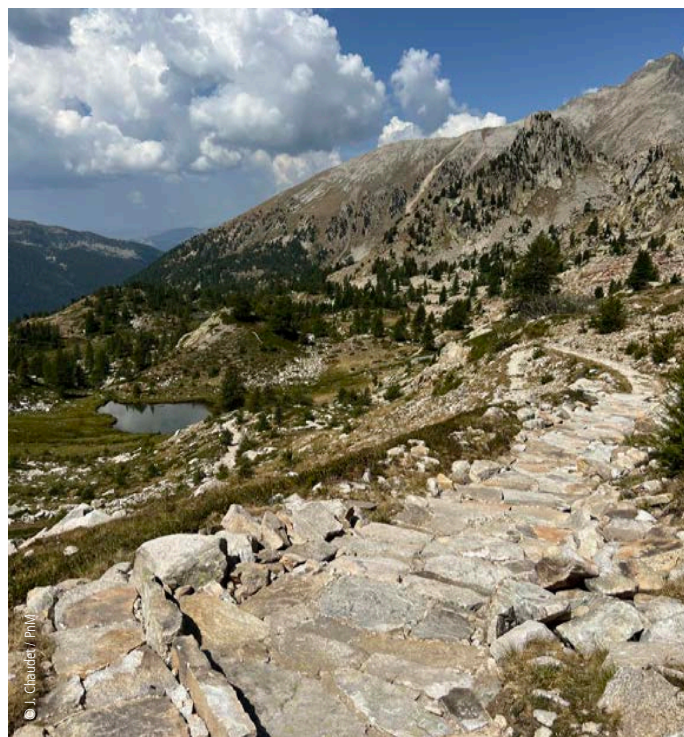


Sentiers et pistes

Cette année a encore été très intense pour la reconstruction des sentiers mis à mal depuis les tempêtes Alex et Aline : près de 650 000 € de travaux ont été réalisés par le Parc national en cœur complétés par ceux conduits par le Département des Alpes-Maritimes à hauteur de 392 000 €.

► Une réflexion, associant les partenaires est poursuivie pour définir une stratégie soutenable de court et moyen terme pour l'entretien des sentiers compte tenu de l'augmentation des aléas liés au changement climatique.

► En coopération avec le Département des Alpes-Maritimes, mise en œuvre de la première tranche de travaux d'une subvention de 666 000 €, pour la restauration des sentiers en cœur de parc, du fonds de reconstruction des vallées sur 2 ans.



En 2025, les chantiers marquants de restauration des sentiers :

En Haute-Tinée, le sentier menant à la cime de la Bonette sur la commune de **Saint-Dalmas-le-Selvage** a été reprofilé et des ouvrages de soutènement et de gestion ont été construits. Menés en parallèle des travaux de requalification de la Bonette afin de réduire les impacts et le dérangement, les travaux de confortement de ce sentier très grand public permettent de canaliser la fréquentation des visiteurs et assurent la préservation du milieu particulièrement fragile.

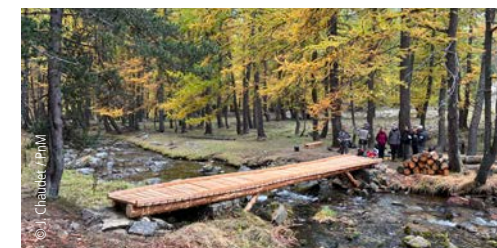
En Haute-Vésubie, l'itinéraire GR52 GTM autour du Boréon sur la commune de **Saint-Martin-Vésubie** : des travaux de rétablissement de l'itinéraire entre la vacherie des Erps et le pont de Peirastrèche. La reconstruction d'une passerelle ayant été totalement emportée par les intempéries de la tempête Alex a été effectuée, dans un chantier hors norme ayant nécessité l'intervention exceptionnelle d'une mini-pelle araignée. Cette intervention, menée en maîtrise d'ouvrage par le service randonnée du Département des Alpes-Maritimes permettra de rétablir pour la saison 2026 un cheminement sur sentier de cette étape de la Grande Traversée du Mercantour, qui a été depuis 5 ans dévié en rive gauche par les pistes forestières.

En Ubaye, la rénovation de 5 passerelles pédestres. Une douzaine d'agents du Parc national ont été mobilisés pour reconstruire d'une part la passerelle de la Saume (PR du Tour de la Pierre Éclatée au départ de Bayasse – **Uvernet-Fours**),



emportée par les crues automnales de 2024, et d'autre part la passerelle du sentier PR menant au col de Talon depuis Saint Laurent de Fours (**Uvernet-Fours**), détruite par les intempéries hivernales. Aussi, un gros orage survenu début juillet 2025 avait entièrement détruit la passerelle du Pardon sur le GR 5 menant au lac du Lauzanier (Larche - **Val d'Oronaye**). La crue torrentielle ayant modifié la topographie du passage de torrent, il a fallu reconstruire une très grande double passerelle pour sécuriser le passage des randonneurs avec un chantier organisé en urgence début août 2025. Enfin, le platelage de la passerelle supérieure menant au lac du Lauzanier a été remplacé début octobre.

Le maintien du savoir-faire et la capacité de mobilisation des équipes de gardes et d'ouvriers saisonniers permettent une forte réactivité en cas de dégâts liés aux intempéries. et la réalisation de fortes économies par rapport à des chantiers externalisés.



Requalification des entrées de parc

► Col de la Bonette : travaux sur la chaussée et pose de la signalétique des portes d'entrée en cœur de parc national, côtés Tinée et Ubaye ; réalisation des panneaux d'interprétation de la cime en lien avec les partenaires locaux, la métropole Nice Côte d'Azur et les communes de **Saint-Dalmas-le-Selvage**, **Saint-Étienne-de-Tinée** et **Jausiers**. Un report de la phase finale des travaux a été nécessaire, dû à la neige arrivée une semaine avant la fin du chantier.

► Sur les autres sites, le Parc national est associé aux projets des partenaires :

- Castérino : participation au comité de pilotage de la requalification du hameau-station pour améliorer l'accueil, structurer les offres de loisirs et désimperméabiliser une partie de l'espace central.



4 — COMMUNICATION

Structuration et montée en puissance de la communication

En 2025, le Parc national du Mercantour a engagé une étape structurante pour sa communication avec la réalisation d'un audit confié au cabinet EPICEUM. Celui-ci a mis en évidence la nécessité de renforcer la cohérence stratégique et opérationnelle, selon un principe directeur clair : « faire moins, mais mieux », en priorisant les actions, harmonisant les outils et clarifiant les processus internes. Dans cette dynamique, un pôle communication a été créé au sein du service Sensibilisation et valorisation du territoire (SVT), afin de professionnaliser les productions et d'améliorer le pilotage stratégique.

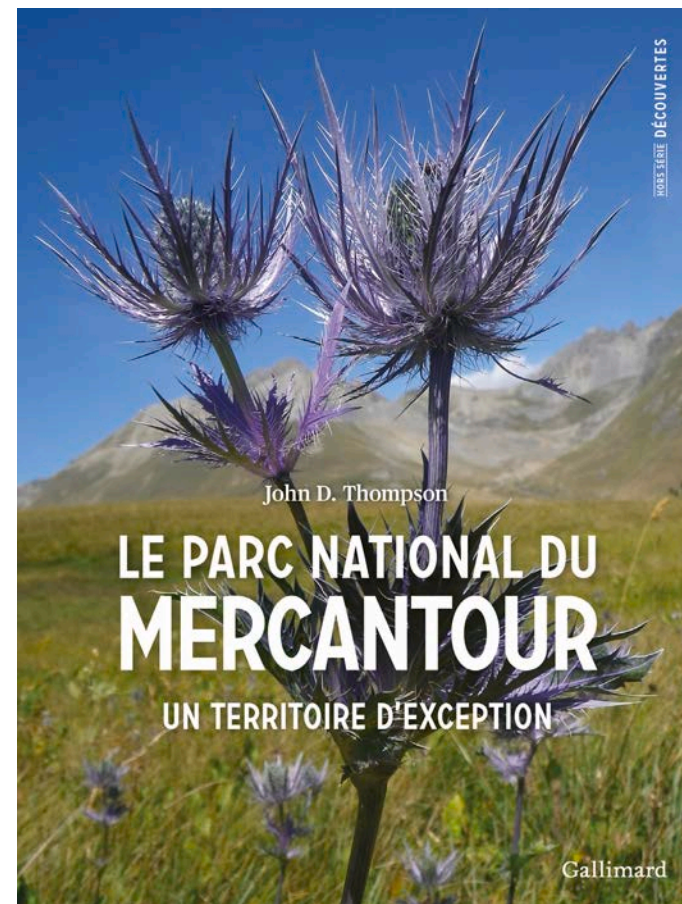
Un plan de communication 2026, élaboré de manière collective, constitue désormais un cadre structurant pour planifier et coordonner les actions à l'échelle de l'établissement. La mise en place de comités de pilotage et le développement d'une culture commune de la communication traduisent enfin une volonté d'amélioration continue, au service de la visibilité et de la valorisation des missions du Parc national du Mercantour.

Publication du livre

« Le Parc national du Mercantour, un territoire d'exception »

John D. Thompson, président du conseil scientifique du Parc national du Mercantour, directeur de recherches (CNRS) en écologie et sciences de la conservation au Centre d'Écologie fonctionnelle et Évolutive à Montpellier a réalisé un ouvrage intitulé « Le Parc national du Mercantour, un territoire d'exception » destiné à faire connaître les missions de sauvegarde et de protection du Parc national du Mercantour, véritable laboratoire du vivant à ciel ouvert. À travers ce livre, on retrouve en quelques mots, le point d'orgue des missions du Parc national : Préserver, c'est connaître, connaître c'est mesurer.

Cet ouvrage, réalisé avec le Parc national du Mercantour, a reçu le soutien du Département des Alpes-Maritimes et de la Fondation du Prince Albert II de Monaco, déjà engagée auprès du Parc national pour sensibiliser les publics aux questions environnementales.



Gipeto

En 2025, le magazine jeunesse Gipeto, entièrement réalisé en interne par les équipes du Parc national, poursuit sa parution bisannuelle avec deux nouveaux numéros invitant les jeunes lecteurs à explorer le Mercantour de manière ludique et pédagogique.

Le premier numéro, « Gipeto : berger des cimes », plonge les enfants dans l'univers du pastoralisme et de la vie en altitude. À travers des jeux, des reportages et des illustrations, ils découvrent les enjeux de cette activité économique de nos vallées.

Le second numéro, « Gipeto : rallumons les étoiles ! », propose une immersion dans le monde nocturne. Il invite à lever les yeux vers les étoiles, et à comprendre les enjeux de la pollution lumineuse.



Relations presse

En 2025, le Parc national du Mercantour a bénéficié d'une visibilité médiatique soutenue. La veille presse recense plus de 150 articles mentionnant le Parc national dans la presse locale, régionale et nationale, tous supports confondus (print et numérique).

Par ailleurs, 16 reportages et documentaires ont été réalisés au sein du cœur de parc national, abordant des thématiques variées : biodiversité, patrimoine naturel et culturel, pastoralisme, gestion des milieux, recherche scientifique ou encore enjeux liés au changement climatique.

Le travail de relations presse s'appuie sur un accompagnement rigoureux des journalistes : qualification des demandes, apport d'expertise, orientation vers les interlocuteurs compétents et proposition de sujets en cohérence avec les priorités de l'établissement. Cette démarche proactive permet de :

- ▶ valoriser les actions de préservation et de sensibilisation menées par le Parc national ;
- ▶ renforcer la compréhension des enjeux environnementaux auprès du grand public ;
- ▶ assurer une communication maîtrisée sur le cœur de parc national et ses spécificités réglementaires ;
- ▶ mettre en lumière les partenaires institutionnels, scientifiques et locaux associés aux projets.

L'année 2025 confirme ainsi le rôle des relations presse comme levier stratégique de notoriété, de pédagogie et de rayonnement territorial.



Et côté numérique...

Sites web du Parc national du Mercantour

▶ Site institutionnel (www.mercantour-parcnational.fr)

▷ 320 042 visiteurs en 2025 (-1% vs 2024)

▷ 542 946 pages vues (-2,5% vs 2024)

Tendance stable malgré une légère baisse.

▶ Boutique en ligne (<https://boutique.mercantour-parcnational.fr>)

▷ 7 733 visites (+9,2% vs 2024)

▷ 52 014 pages vues (+7,3% vs 2024)

▷ 79 commandes (-44,4% vs 2024)

▷ Panier moyen : 18,16 € (+31,6% vs 2024)

▷ Total des ventes : 1 434,85 € (-26,8% vs 2024)

Moins de ventes, mais panier moyen en hausse.

▶ Photothèque (<https://pnmercantour.ajaris.com>)

▷ 771 529 connexions (+48,4% vs 2024)

▷ 3 859 nouvelles photos (+18,2% vs 2024)

▷ 2 603 téléchargements en basse définition

Forte hausse de l'audience et du contenu.

Réseaux sociaux

▶ Présence : Facebook, Instagram, LinkedIn (arrêt de X/ Twitter en 2025).

▶ Classement en nombre d'abonnés par rapport aux autres parcs nationaux :

▷ 4^e sur Facebook (40 000 fans)

▷ 5^e sur LinkedIn (13 319 abonnés)

▷ 3^e sur Instagram (18,6 K abonnés)

▶ Statistiques globales (Facebook, Instagram, LinkedIn) :

▷ 7 06 publications (-24% vs 2024)

▷ 3,8 M impressions (+18,2% vs 2024)

▷ 5 661 partages (-19,8% vs 2024)

▷ 49 851 réactions (-23,3% vs 2024)

Analyse

Moins de publications (suite à l'audit de la communication), mais visibilité en hausse (meilleure performance organique ou stratégie de promotion).

Baisse des interactions (partages, réactions) malgré plus d'impressions.

L'année 2025 montre une stabilité globale pour le site institutionnel, une hausse de l'audience pour la photothèque, mais une baisse des ventes pour la boutique en ligne. Sur les réseaux sociaux, la visibilité augmente malgré une réduction des publications, suggérant une amélioration de la qualité ou du ciblage. Les résultats contrastés des interactions appellent à une analyse plus fine des stratégies mises en place.



Aventure Mercantour pour Tous

Le Parc national du Mercantour a reconduit son projet Aventure Mercantour pour Tous, en partenariat avec la GMF et la Fondation Covéa, afin de faciliter l'accès à la montagne et à la nature pour tous.

Durant l'été, 11 randonnées ont été organisées, rassemblant plus d'une centaine de participants. En lien avec des associations locales œuvrant dans le champ du handicap et de l'inclusion, le Parc national a accompagné des personnes en situation de handicap moteur, des jeunes présentant des troubles du neurodéveloppement, des résidents de foyers ainsi que des demandeurs d'asile.

Ces sorties, d'une ou plusieurs journées, leur ont permis de découvrir les paysages de montagne et de vivre un temps privilégié au cœur de la nature.



30 itinéraires accessibles à tous !

En partenariat avec des acteurs associatifs, le Parc national poursuit sa politique d'accessibilité en proposant 30 itinéraires de randonnée accessibles aux personnes en situation de handicap. Disponibles sur le site et l'application Onpiste, ces parcours s'adressent aux personnes concernées, aux accompagnants ainsi qu'aux randonneurs souhaitant anticiper la technicité des itinéraires. Chaque parcours, qui a été labellisé Handi'Spot, fait l'objet d'une description détaillée, fournie par des professionnels, facilitant l'évaluation autonome de sa faisabilité.



Avec le label Handi'Spot,
30 itinéraires accessibles
aux personnes en situation de handicap
dans le Parc national du Mercantour



A retrouver sur le site www.onpiste.com ou l'application ONPISTE

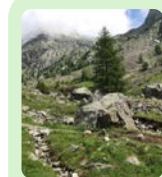
Numérotation des sentiers

28 Ici le sentier 28

Balises de difficulté :
facile (vert) à difficile (rouge)



- Des itinéraires repérés et décrits par des professionnels.
- Recensement des obstacles ou difficultés potentielles pouvant affecter l'accessibilité.



Exemple d'un sentier

Balade sur les traces de Belle et Sébastien

Parking du Countet, Belvédère

2.83 km Distance 107 m Dénivelé + 110 m Dénivelé - 1798 m Altitude max Facile Difficulté



5 — ANIMATION DE LA CHARTE

► Politique très dynamique de mobilisation de fonds externes sur appels à projets

- ▷ Poursuite de 3 Projets ALCOTRA 2023-2027 (dont 2 avec le Parc national du Mercantour coordinateur) : BiodivTourAlps sur tourisme et biodiversité, ACLIMO sur l'adaptation au changement climatique et du projet Cognito-Fort (CD06) sur la mise en valeur du patrimoine militaire ; 4 emplois hors plafond ;
- ▷ 3^e année du programme d'appui agricole PAEC pour 2023-2027 avec enveloppe supplémentaire de crédits ;
- ▷ Autres projets : Sani'Terre, Cambioviapro, Royaume, PITER ALPIMED+ (Ecoterr et Ecotour), Trame noire : restauration des milieux ;
- ▷ Participation active aux travaux inter-parcs en priorisant les chantiers stratégiques et en privilégiant les visios. Accueil du séminaire inter-parcs

Conseil d'administration de mars 2025 : Présentation du compte financier 2024, adoption d'un budget rectificatif, ajustement de commissions, nouveau directeur unique de sécurité, acquisition de nouveaux locaux.

Conseil d'administration de juillet 2025 : Plusieurs points clés ont été abordés lors de cette séance : Budget et marchés publics, Site Natura 2000, Biodiversité et projets transfrontaliers, Subventions et dotations et enfin gouvernance et actualités.

Conseil d'administration de novembre 2025 : Cette séance a marqué les 10 ans de présidence du président, qui a rappelé son attachement au Parc national, créé il y a 46 ans. Elle s'est déroulée dans un contexte national très incertain.



Les projets avec les communes

Val d'Oronaye : Opération conjointe de nettoyage de la rivière Ubayette

Organisée conjointement par le Parc national du Mercantour et la communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP), cette opération d'envergure a permis de collecter plus de 4 tonnes de déchets le 20 septembre 2025. Des milliers de déchets ont été déterrés, récoltés, et un limnimètre abandonné (appareillage de mesure de niveau d'eau) a pu être démantelé avec son socle béton et tout le dispositif métallique corrodé et dangereux sur les berges.

Compte tenu de l'ampleur du chantier, l'opération a rassemblé une trentaine de personnes. Le Parc national a pris en charge les repas des intervenants ainsi que le pilotage technique des équipes. L'intervention d'un prestataire technique (REN Nature) a été financée par la CCVUSP pour conduire les opérations les plus délicates (marteau-piqueur et sécurisation des accès en milieu escarpé).

Les matières récupérées ont été transférées à la déchetterie de Plan la Croix pour être traitées localement ou mises en filières de recyclage :

- 1,54 tonne de gravats, 2,51 tonnes de ferraille, 20 kg de verre
- 20 kg d'emballages
- 2 pneumatiques « neufs » de poids lourds récupérés dans la rivière...



Barcelonnette : Finalisation du sentier de découverte de la biodiversité nocturne à l'OBM

L'Observatoire Barcelonnette Mercantour (OBM) a été inauguré en octobre 2024. L'exploitant concessionnaire choisi par la commune a accueilli 2 100 visiteurs sur place depuis l'ouverture et a réalisé des animations astronomiques dans les villages de l'Ubaye auprès de 3 055 bénéficiaires soit un total de 5 155 personnes sensibilisées en 2025 à l'astronomie et à la qualité du ciel étoilé de la RICE du Mercantour. En complément, le Parc national du Mercantour a poursuivi sa mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la commune de Barcelonnette, propriétaire du site, en supervisant la création d'un parcours de découverte de la biodiversité nocturne. Panneaux de lecture de paysage « jour/nuit » ou soulignant les mécanismes d'adaptation à la nuit des différentes espèces et les effets de la pollution lumineuse sur elles, boîtes à indices font partie de ce parcours. Les visiteurs déambulent dans des espaces où la nature reprend ses droits sur une ancienne friche militaire : bord de forêt, mare pédagogique, haie de feuillus, et découvrent des idées d'aménagement préservant une place à cette fascinante faune nocturne. C'est aussi un support pédagogique pour des animations à destination des scolaires et des familles en complément des animations astro proposées sur place. Une aide de 12 054 € a été apportée à la commune pour un budget total de

- 25 500 € HT dédié à l'opération.



Uvernet-Fours : Aménagement de l'aire du Bachelard haut

L'aire du Bachelard haut, à l'entrée des gorges du même nom est un site récréatif et de convivialité en accès libre, en bordure du torrent avec une fréquentation régulière chaque été par les habitants d'Uvernet-Fours et les vacanciers. La commune souhaitait un accompagnement technique et financier dans le ré-aménagement de ce lieu. Le Parc national a donc financé la commune à hauteur de 12 529 € pour la mise en œuvre de son projet d'un coût total de 36 400 € HT : redéfinition des zones de l'aire, création d'agès ludiques et de détente, protection d'une zone humide, pose de mobilier fabriqué en régie communale (tables de pique-nique), aménagements qualitatifs en pierre sèche, re-profilage du parking. En termes d'ingénierie, le Parc national a pris en charge la conception de panneaux d'interprétation présentant la biodiversité remarquable des abords de cette aire de loisirs.

Colmars-les-Alpes : Requalification du sentier du belvédère de la Colletta

À proximité du gîte et de la forêt de Rattery, sur la route du col des Champs, un itinéraire pédestre existait en direction du belvédère de la Colletta. La commune de Colmars souhaitait valoriser son patrimoine naturel et paysager par l'aménagement de haltes pédagogiques et ludiques. Pour cette opération, le Parc national a accompagné financièrement la commune avec une aide de 7 060 € sur un budget total de 14 120 € HT dédié à l'opération. Au-delà de cette subvention, il a mobilisé sa capacité d'ingénierie technique pour définir le nombre de haltes, leurs thématiques et le détail des aménagements et des mobiliers et matériaux.



Allos : Inauguration du jardin aux papillons en juillet 2025

Ce projet a été porté par l'association citoyenne Demain le Haut Verdon en liens étroits avec la commune d'Allos. Ce jardin, à la fois espace de détente et lieu de vie à vocation scientifique, symbolise l'aboutissement d'une initiative citoyenne et le début d'une aventure pédagogique et écologique. Plusieurs chantiers de restauration avaient déjà eu lieu en 2020 et 2022, en collaboration avec la commune, l'association et le Parc national. L'expertise d'un spécialiste des lépidoptères de l'association Proserpine a permis de confirmer l'intérêt du projet et de définir les espèces de plantes locales à favoriser pour attirer les papillons.

Le Parc national du Mercantour a complété ce soutien scientifique en garantissant que le jardin soit non seulement beau, mais aussi écologiquement viable. Outre la validation des supports pédagogiques proposés, le Parc national a accueilli une étudiante en BTS Gestion protection de la Nature, dont le stage avait pour but de créer des supports d'animations et de mettre en place un programme public de sensibilisation ciblé sur le jardin aux papillons. Elle a su proposer des animations originales et créer des supports spécifiques qui sont mis à disposition de l'office de tourisme, du public et des agents du Parc national. En complément, dans le cadre du lancement de l'ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) d'Allos, une sortie dédiée à la découverte des escargots a été proposée par le Parc national, toujours sur le site du jardin aux papillons.



Tende : Accueil des bivouaqueurs au site des Merveilles

Dans le cadre de la convention d'application de la charte, Tende souhaite offrir un service d'accueil pour les randonneurs notamment pour les bivouaqueurs (toilettes publiques, accès à l'eau, salle hors sac) sur le site des Merveilles, qui a connu cette année une forte affluence. La commune a délégué aux gardiens du refuge (CAF) des Merveilles la gestion de ces dispositifs. Ce service a permis en partie de garantir la propreté des lieux bénéficiant de plusieurs classements de protection : Site classé, Monument historique en cœur de parc national. De plus, la présence des surveillants « Merveilles » a renforcé l'efficacité de ces services en informant et rappelant la réglementation du site des gravures. Le Parc national a apporté une aide à 50 % sur 1 500 € du coût total.

Saorge : Restauration de la cabane pastorale Pampriasque

Saorge a continué, dans le cadre de la convention d'application de la charte, les tranches de travaux d'amélioration de la cabane pastorale de Pampriasque située au fond de la vallée du Cairos sur les alpages occupés par deux éleveurs. Après des travaux de restauration du point de captage d'eau (post-tempête Alex) alimentant la cabane par gravité et de l'isolation sous toiture, la commune a poursuivi les travaux d'isolation en modifiant les fenêtres, repris l'ensemble de la pièce à vivre (sol, plan de travail de la cuisine). La situation de la cabane a nécessité d'acheminer les matériaux par hélicoptère complexifiant la réalisation des travaux par les artisans de la vallée. Le Parc national a soutenu cette initiative visant à accompagner et soutenir les éleveurs et le pastoralisme, objectif du Contrat d'objectifs et de performances 2024-2028.

Le coût total de l'opération en 2025 est de 40 500 €. L'établissement public du Parc national du Mercantour a apporté son soutien à hauteur de 9 664 € pour cette année. Une dernière tranche sera réalisée en 2026.





Breil-sur-Roya : Rénovation de l'éclairage public dans le cadre de la RICE Alpes Azur Mercantour

La commune de Breil-sur-Roya a rénové sur les berges de la Roya son éclairage public, action de la convention d'application de la charte. Cette action vise à diminuer la consommation d'énergie telle que la charte du Parc national le préconise et à respecter le guide de l'éclairage de la RICE Alpes Azur Mercantour. L'éclairage posé n'atteint pas les 1 700 kelvin et bénéficie d'une horloge astronomique permettant un contrôle plus aisé de cet éclairage (extinction ponctuelle par exemple). Le coût de l'opération est de 14 288 €. Le Parc national a apporté son soutien à 58%.

Sospel : Animation Jour de la nuit pour sensibiliser à la pollution lumineuse

Le maire a souhaité cette année engager une action en faveur de la réduction de la pollution lumineuse en sensibilisant les Sospellois aux enjeux de la biodiversité et aux actions possibles. Dans le cadre de la convention d'application de la charte, les agents du Parc national avec la commune ont organisé en octobre une soirée liée à l'événement national « le Jour de la nuit ». Lors de cette soirée offerte aux habitants, les agents du Parc national ont présenté au cinéma les effets de la pollution lumineuse, les enjeux pour la biodiversité et les bénéfices de la réduction de la pollution par des actions concrètes dans lesquelles la commune est engagée : la Réserve internationale de ciel étoilé Alpes Azur Mercantour. La deuxième partie de soirée s'est déroulée en extérieur par une déambulation dans les rues du centre de la ville pour se rendre en point haut pour observer la voûte céleste et la contribution d'astronomes amateurs de la région. Afin d'apprécier les différentes planètes visibles, la commune a éteint l'ensemble de l'éclairage public du centre ville. Cette soirée a réuni une quarantaine de personnes.

Moulinet : Accueil à la cabane de Tueis à l'entrée du site de l'Authion

Chaque année en période estivale, un accueil public est ouvert à la cabane de Tueis à l'entrée du site de l'Authion avec le concours conjoint de la commune et du Parc national dans le cadre de la convention d'application de la charte. Deux agents saisonniers sont recrutés par la commune avec le soutien du Parc national du Mercantour. Deux jeunes de Moulinet ont animé la cabane de Tueis en renseignant les visiteurs à pied, en vélo ou en voiture sur la réglementation du cœur de parc national et sur le patrimoine présent sur le site de l'Authion. Les saisonniers reçoivent tous les ans une formation sur la réglementation du cœur, la connaissance du site et de son patrimoine. Ils bénéficient de vélos à assistance électrique pour du maraudage auprès du public. Ils ont été régulièrement en relation avec les gardes-moniteurs du Parc national présents sur le site et ont permis d'apporter une veille complémentaire aux agents. Le Parc national a apporté 80 % d'aide sur un coût total de 9 600 €.



Guillaumes : Développement de son offre éco-touristique

La commune de Guillaumes a à cœur d'améliorer et de développer son offre éco-touristique de proximité, consciente que l'image et l'attractivité du village en dépendent. Deux projets se sont concrétisés en 2025 :

▷ la dernière phase (phase 8) du sentier d'interprétation des Rives du Var a pu être menée en 2025, venant finaliser une promenade de proximité au départ du village de Guillaumes, qui permet la découverte du patrimoine naturel et l'histoire de la commune ;

▷ le lavoir Bishoffsheim, élément fort du patrimoine communal, a été restauré et valorisé.

Ces projets ont été co-financés par la commune et par le Parc national du Mercantour.



Péone : Inauguration du pigeonnier-rucher, dernièrement restauré

Le 27 août a été l'occasion de marquer deux temps forts sur la commune de Péone : celui de l'inauguration du pigeonnier-rucher, bâtiment historique qui a connu des phases de diagnostic et de restauration de 2019 à 2025 avec le soutien financier du Parc national du Mercantour. Cette date a également lancé officiellement la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale de Péone qui va durer de 2025 à 2027.

Rimplas : Un nouveau parcours de découverte pour la commune

Dans le cadre de la convention d'application, la commune de Rimplas a initié un projet de valorisation de son patrimoine culturel et naturel. Les étudiants du Master 2 COMETES de l'Université Nice Côte d'Azur, en partenariat avec le Parc national, ont proposé trois aménagements : refonte des panneaux d'accueil, parcours pédagogique sur le sentier de la Couletta et parcours culturel autour des statues en fer. Présenté au maire en avril 2025, le projet a été retenu et confié à l'Atelier Nature & Territoire, sous l'encadrement du Parc national, pour sa réalisation en 2026.

Saint-Étienne-de-Tinée :

Projet pour un nouveau système d'assainissement du refuge de Vens

Le Parc national a assuré, pour le compte du Club alpin français (CAF), la prise en charge d'une étude d'avant-projet sommaire visant la réhabilitation complète du système d'assainissement du refuge de Vens, situé sur la commune de Saint-Étienne-de-Tinée. Cette démarche constitue une étape structurante pour engager des travaux conformes aux exigences environnementales, améliorer la gestion des effluents en site d'altitude et garantir la préservation durable du milieu naturel.



Saint-Sauveur-sur-Tinée :

Réhabilitation de la vacherie du mont Saint-Sauveur

Le Parc national a apporté un appui technique et financier à la commune de Saint-Sauveur-sur-Tinée ainsi qu'à l'éleveur bovin installé sur l'alpage du mont Saint-Sauveur, dans le cadre d'un projet de réhabilitation de la vacherie. L'opération prévoit la réfection complète de la toiture et l'installation de gouttières permettant la récupération des eaux pluviales, afin de renforcer l'autonomie en eau de l'exploitation et d'adapter les pratiques aux effets du changement climatique. Les travaux, engagés dans cette perspective d'amélioration durable des infrastructures pastorales, devraient s'achever en 2026.



Des nouveaux locaux pour le Parc national

Le Parc national et la commune de Saint-Sauveur-sur-Tinée ont conclu une convention de mise à disposition de locaux à titre gracieux pour une durée de 30 ans, afin d'accueillir les bureaux de l'équipe du Parc national du Mercantour implantée sur la commune. Dans cette perspective, la collectivité a procédé à des travaux de rafraîchissement des locaux provisoires, garantissant des conditions d'accueil et de travail adaptées. Cette solution transitoire s'inscrit dans l'attente du projet de réhabilitation de l'immeuble de la pisciculture, futur espace « La Fario », qui permettra à l'équipe de disposer, à terme, de locaux entièrement rénovés et fonctionnels.

2 — POLITIQUES RÉGIONALES ET NATIONALES

Les parcs nationaux dans le débat public

L'année 2025 a été marquée par une forte mobilisation à la suite de la publication du rapport de la commission d'enquête sénatoriale sur les missions des agences, opérateurs et organismes consultatifs de l'État recommandant la suppression des établissements publics des parcs nationaux, la perte de leur autonomie juridique et leur intégration au sein de l'OFB.

Résultat d'une visibilité accrue du collectif, plusieurs auditions parlementaires au Sénat et à l'Assemblée nationale ont mobilisé les directrices et directeurs permettant de faire valoir les positionnements et spécificités de leurs établissements dans le débat national sur des politiques publiques environnementales et dans la construction du projet de loi de finances 2026. Le collectif des parcs nationaux a porté la demande de la hausse du plafond de dotation afin notamment de couvrir les impacts des décisions nationales impactant sur la masse salariale pour l'ensemble des 11 établissements publics. Il a également soutenu le maintien des effectifs à hauteur du plafond d'emplois 2025. L'adoption de la loi de finances initiale 2026 a confirmé l'intégration de ces demandes.



Gouvernance et représentation du collectif

Le Parc national du Mercantour s'est pleinement investi dans le collectif des parcs nationaux de France qui regroupe les onze parcs nationaux français. La directrice du Parc national du Mercantour et son adjointe se sont entretenues bimensuellement avec les autres directeurs. Elles ont également participé aux séminaires biannuels en mai au Parc national de la Vanoise et ont accueilli les directions des parcs nationaux, en octobre, à Nice, en présence de la directrice de l'eau et de la biodiversité du ministère en charge de l'écologie et du directeur de l'OFB. Ces échanges ont confirmé l'importance de préserver le modèle économique des parcs nationaux.

Le collectif est également organisé autour des présidents des conseils d'administration de chacun des onze établissements publics, auquel participe Charles Ange Ginésy, président du conseil d'administration du Parc national du Mercantour. Rozenn Hars, présidente du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise préside depuis avril 2022 la Conférence des présidents. Ils se sont mobilisés à plusieurs reprises en 2025 pour défendre les établissements publics des parcs nationaux, notamment lors du salon des maires et des collectivités locales.

Le collectif porte également des réponses à des auditions parlementaires et des positionnements et doctrines communes sur les sujets d'actualité des politiques publiques environnementales et les défis des territoires des parcs : énergies renouvelables, pollution lumineuse, loup et agropastoralisme, enjeux des territoires de montagne et fréquentation touristique.



Contribution renforcée des parcs nationaux aux politiques publiques

Le 13 mars 2025, les présidentes et présidents des conseils d'administration et les directrices et directeurs des parcs nationaux ont été reçus par Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche. Par cette réunion de travail, la Ministre a réaffirmé son soutien aux enjeux biodiversité et au modèle des parcs nationaux.

Des groupes de travail inter-parcs pour répondre aux enjeux de demain

Le Parc national du Mercantour participe activement aux groupes de travail inter-parcs animés pour la plupart par l'OFB. Ces groupes permettent d'échanger régulièrement sur des sujets communs mais surtout de mutualiser les bonnes pratiques entre parcs. Sont concernés aussi bien les sujets relatifs aux missions des parcs : connaissance, police, gestion (agriculture-prédation loup, tourisme, eau&forêts, ...), suivi-évaluation des chartes, marque « Esprit Parc », éducation à l'environnement, que ceux relatifs à la gestion interne des établissements (Systèmes d'information, Finances, RH...).

En 2025, les échanges ont notamment concerné les plans d'adaptation au changement climatique et le renforcement des compétences de police de l'environnement.

La collaboration avec d'autres espaces protégés s'est concrétisée par la signature d'une convention cadre de partenariat entre les 11 parcs nationaux et Réserves naturelles de France, pour une durée de 6 ans. Elle s'inscrit dans l'élaboration du plan national de restauration écologique, nouveau pilier de la politique environnementale française et européenne.



Le collectif des parcs nationaux en 2025

- 11 établissements publics sous tutelle du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature
- 74,7M € de dotation de l'État et 851 ETPT pour les 11 parcs nationaux
- Un collège de direction composé de chaque directrice, directeur, adjointe et adjoint d'établissement
- Une présidence du collectif renouvelée tous les 6 mois
- Une conférence des présidents, composée de l'ensemble des présidents des conseils d'administration
- Une commission scientifique des parcs nationaux, composée de l'ensemble des présidents des conseils scientifiques
- Une convention de rattachement à l'Office français de la biodiversité 2022-2027
- Une dizaine de groupes de travail inter-parcs thématiques, animés pour la plupart par l'OFB
- Un collectif représenté dans les instances nationales : comité national biodiversité, conférence des aires protégées, conseil national de la montagne, observatoire national des énergies renouvelables et de la biodiversité
- Des séminaires de direction pour échanger autour des grands défis qui nous rassemblent : la préservation de nos patrimoines naturels, l'adaptation au changement climatique et la transmission de ces richesses aux générations futures



Mise en œuvre de la convention de rattachement à l'OFB

Cette convention, renouvelée pour 5 ans en 2022, vise à renforcer la collaboration et la synergie entre ces institutions et permet de progresser collectivement en matière de modernisation et mutualisation des outils. Ainsi, en 2025 :

La communication institutionnelle des parcs nationaux a été renforcée par la participation active des présidents et directeurs des 11 parcs au salon des maires, mais aussi par une présence au Forum des gestionnaires des aires protégées et à diverses conférences sur la biodiversité.

Le mécénat GMF et la marque "Esprit Parc national" ont bénéficié d'une visibilité renforcée.

L'ensemble des parcs nationaux ont également répondu à de nombreuses sollicitations de parlementaires qui s'interrogeaient au niveau national sur l'opportunité d'une fusion des parcs au sein de l'OFB. Les présidents des conseils d'administration et de nombreux soutiens ont permis que la proposition n'apparaisse plus dans le projet de loi de finances 2026 et que le modèle des parcs et notamment sa gouvernance particulièrement efficace et adaptée au territoire soit préservé.



3 — POLITIQUES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

L'année 2025 a été marquée par de nombreux projets structurants. Certains sont présentés dans les chapitres thématiques de ce rapport ; les exemples ci-dessous illustrent d'autres démarches transversales conduites au cours de l'année.

BiodivTourAlps, sur les relations Homme-nature et la gestion des flux

Le projet ALCOTRA (BiodivTourAlps) se poursuit, coordonné par le Parc national du Mercantour entre de 7 espaces protégés franco-italiens.

► Volet communication et sensibilisation : formations auprès des socio-professionnels de la montagne et des acteurs du tourisme, animations sur la sensibilisation à la montagne auprès du grand public non averti, création d'une campagne de communication sur les réseaux sociaux sur les bons comportements en montagne, événement transfrontalier au col de Tende avec Alpi Maritime qui a regroupé plus de 200 personnes, calendrier inter-parcs sur les impacts des activités de loisirs.

► Volet connaissance et fréquentation : programme d'adaptation au changement climatique des refuges d'altitude, lancement d'études sur les interactions Homme-nature avec pour le Mercantour, l'impact de la baignade sur les lacs de montagne et sur l'impact sonore nocturne des événements trail.

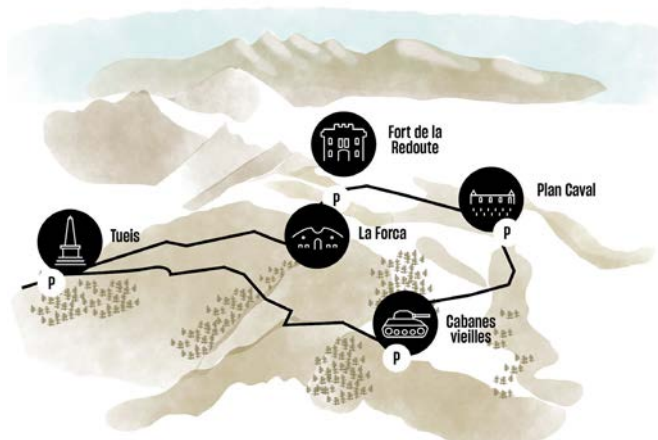


Cognitio-Fort : sur le patrimoine fortifié

Dans le cadre du projet Cognitio-Fort en 2025, l'action du Parc national du Mercantour s'est illustrée par une 1^{ère} phase de travaux de sécurisation et de valorisation de ses bâtiments militaires en concession qui sont Cabanes Vieilles, Plan Caval et Mille Fourches, situés sur le massif de l'Authion. Plus globalement, les équipes ont lancé la réflexion avec les institutions et les instances internes de l'établissement (conseil d'administration et conseil scientifique) sur les vestiges militaires d'altitude pour poser la méthode d'un diagnostic archéologique qui sera mené en 2026. Un autre point fort a été le lancement du processus d'organisation d'un événement transfrontalier prévu à l'été 2026.

PITER ALPIMED +

Le PITER Alpimed+ finance deux projets : ECOTERR, dédié à la préservation de la biodiversité et à l'adaptation des territoires, et ECOTOUR, consacré au développement d'un tourisme durable et à la valorisation des patrimoines.



Participation à la conférence des Nations-Unies sur l'Océan

La Conférence des Nations-Unies sur l'Océan (UNOC) s'est tenue du 9 au 13 juin 2025, à Nice. À cette occasion, les parcs nationaux de Port-Cros et du Mercantour ont notamment participé à des tables rondes grand public sur le changement climatique et à des opérations de sensibilisation.

En marge de cet événement, le Parc national du Mercantour a accueilli la conférence de presse du Plan Bleu qui a présenté son rapport « la Méditerranée à horizon 2050 ».





1 — MANAGEMENT GÉNÉRAL DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le comité de direction (CODIR) se réunit mensuellement ce qui permet d'assurer un management de proximité. Les échanges avec les organisations syndicales se renforcent avec un dialogue social programmé tous les 2 mois.

L'établissement développe ses communications internes sur son intranet afin de faciliter l'accès à l'information.

2 — BUDGET

Dépenses 2025

Nature	AE (commandes effectuées)	CP (factures payées)
Interventions (subventions aux communes et associations)	240 887,69 €	180 296,62€
Fonctionnement	2 090 036,83 €	1 982 413,28 €
Investissement	1 873 293,86 €	1 420 201,02 €
Personnel	6 461 056,69 €	6 461 056,69 €
Total	10 675 275,07 €	10 043 967,61 €



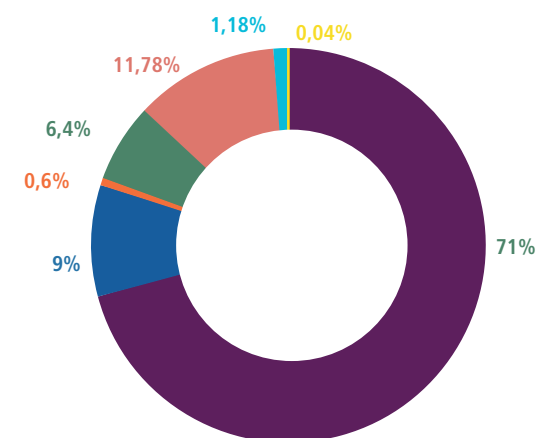


Zoom Enveloppe intervention par domaines du COB

Domaine du COB	Actes d'engagement (factures payées)	Crédit de paiement (factures payées)
Acquisition connaissance		93 621,52 €
Administration et diffusion des connaissances		
Gestion restauration population		
Gestion restauration patrimoine culturel et paysager	20 672,55	750,00 €
Agriculture	22 534,85 €	
Autres actions de Développement Durable		
Tourisme loisirs		15 200,00 €
Aménagement, cadre de vie et urbanisme	6 250,00 €	41 651,00 €
Accompagnement sur la valorisation du patrimoine culturel et des savoir-faire artisanaux		
Transition énergétique et changements climatiques	4 437,00	
Sensibilisation animation éducation préservation scolaires	16 873,00 €	10 479,10 €
Réalisation et gestion infrastructures d'accueil du public	29 664,98 €	18 595,00 €
Sensibilisation accueil éducation préservation du patrimoine tout public	34 903,00 €	
Outils de communication	1 500,00 €	
Total	240 887,69 €	180 296,62 €

Recettes encaissées en 2025

Recettes par nature	Montants
Dotation Office français de la biodiversité (État)	7 166 452,43 €
Financements de l'État fléchés	63 000,00 €
Subvention pour charges d'investissements fléchés	650 895,55 €
Financements publics fléchés*	1 193 213,98 €
Recettes propres dont recettes régie pour 21 235.57 € redevance marque : 1850 € redevance CSP : 7978.85 € loyers et charges : 39 765.95 €	119 556,91 €
Recettes propres fléchées	4 457,19 €
Total	10 122 587,06 €



- Dotation OFB
- Financements de l'État fléchés (dont DAS Tutelle, DREAL)
- Autres financements de l'État (dont la DRAC)
- Subvention pour charges d'investissements fléchés (Tutelle)
- Financements publics fléchés (dont Europe, Région, Département)
- Recettes propres (régie, marque, CSP, loyers et charges)
- Recettes propres fléchées

Exécution budgétaire

Malgré le contexte national incertain et des notifications tardives des recettes, le Parc national a su assurer la soutenabilité financière de l'établissement et le recrutement de renforts humains par le recours aux fonds européens et par un pilotage serré des remontées de dépenses et de la trésorerie.

Des dialogues de gestion réguliers ont été mis en place avec les services afin de renforcer le suivi de l'exécution budgétaire et d'anticiper des achats 2026.

Le suivi administratif et financier des contrats sur projet a été assuré. Il sera nécessaire de renforcer les process pour sécuriser les justifications et la réception des recettes. La programmation pluriannuelle est un enjeu, compte tenu du nombre de contrats croissants, il est indispensable d'avoir cette vision de l'exécution des contrats en recettes et en dépenses.

Mécénat : Deux mécènes ont soutenu les actions innovantes du Parc national et permis de lancer un projet sur 2 ans de test de l'efficacité des colliers effaroucheurs contre les attaques de loups.

Marchés publics

2 accords cadres ont été attribués pour un montant maximum de 500 000 € HT sur 4 années dans le cadre de la mise à disposition de personnels intérimaires. Il y a également eu la signature d'un accord cadre avec la Direction des Achats de l'État pour le nettoyage des locaux du siège de l'établissement.

L'établissement privilégie le recours aux marchés interministériels quand ils répondent aux besoins.

10 marchés publics ont été notifiés en 2025 pour un montant de 950 000 € HT. Ces marchés concernent les aménagements scénographiques du local du Parc national du Mercantour dans le site du Dome à Valberg, ainsi que des marchés de maîtrise d'œuvre ou de travaux pour les sites de l'Authion (valorisation du bâti fortifié) et du col de la Bonette (réalisation des portes d'entrée du Parc national et d'un sentier d'interprétation sur la cime).

3 — FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉTABLISSEMENT

Au niveau du fonctionnement interne, des adaptations ont été entreprises afin de faire face au fort renouvellement des agents, ainsi qu'à une baisse des effectifs :

► Mise en place de nouveaux correspondants santé sécurité au travail (SST) dans chacun des services territoriaux. Les actions de prévention sont pilotées par le conseiller de prévention. Un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) révisé a été validé.

► Le travail sur la formalisation du contrôle de gestion et du contrôle interne a été initié. Le secrétariat général a travaillé sur les organigrammes fonctionnels par pôle et sur les process notamment ceux liés au changement de SIRH. La cartographie des risques reste à formaliser.

► Poursuite de la mise en œuvre du plan d'action Risques psycho-sociaux (RPS) en lien avec les recommandations de l'inspecteur de santé et de sécurité au travail (ISST) ;

► Formation des agents et des managers pour prévenir les RPS : 40 agents occupant des fonctions pérennes ont été formés à la communication ; un coaching du CODIR a été mis en place.

Système d'information

Les enjeux prioritaires en 2025 ont été, d'une part, de poursuivre la rénovation du SI, pour en améliorer la qualité perçue par les utilisateurs, en simplifier et rationaliser l'exploitation en s'appuyant sur le partenariat avec l'OFB et, d'autre part, de renforcer l'accompagnement des utilisateurs pour une meilleure maîtrise des outils métier

► Recrutement d'un nouveau chargé de mission informatique et SIG ;

► Déploiement de la nouvelle offre cloud MS365 sous maîtrise d'ouvrage OFB ;

► Dématérialisation du service de téléphone fixe – zoom ;

► Simplification et rationalisation de l'exploitation du SI par l'installation d'équipements supervisés (commutateurs, wifi) sur les sites non équipés (Allos et Barcelonnette) et les nouveaux sites (Valberg et Saint-Sauveur-sur-Tinée, après leur déménagement) ;

Sécurisation de tous les sites (installation de pare-feux et segmentation des réseaux, nouveaux accès VPN pour les nomades) ;

Mise à niveau de l'infrastructure de serveur d'applications dans le cloud (virtualisation, redondance et sauvegardes).

Les actions de formation ou d'accompagnement des agents dans l'exploitation des données avec QGIS et d'autres outils de traitement et de présentation ont été retardés du fait du départ du chargé de mission SIG remplacé en septembre 2025.

► Mise en production des modules optionnels de Geo Nature ;

► Serveur II aire de geotrek.

Écoresponsabilité

Dans le cadre de son plan de sobriété énergétique et en adéquation avec son plan triennal de renouvellement de la flotte automobile, l'établissement continue d'investir pour le verdissement de sa flotte.

En 2025, 2 nouveaux véhicules de liaison électriques sont venus se substituer à des véhicules thermiques.

Afin d'assurer une utilisation maximale de ces véhicules, 3 bornes de recharges électriques ont fini d'être installées dans les bâtiments de 3 secteurs différents.



4 — GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le Parc national compte 89 agents au 31 décembre 2025 représentant 81,6 ETPT.

NOS AUTORISATIONS D'EMPLOI

Les autorisations d'emplois 2025 alloués au Parc national du Mercantour par le ministère étaient en baisse par rapport à 2024 : -0,7 ETP et -1,1 ETPT soit 75,5 ETP (Équivalent Temps Plein) et 81,6 ETPT (Équivalent Temps Plein Travaillé).

L'exécution 2025 en emplois est de 75,5 ETP et 81,49 ETPT, un écart 0,11 avec le plafond dû au décalage de prise de poste sur des postes vacants.

À ces autorisations d'emplois s'ajoutent les emplois dits « hors plafond », financés par des ressources propres. Ils représentent 10,8 ETP au 31/12/2025 et 12,89 ETPT en 2025.

NOS RENFORTS

Au-delà de l'activité des effectifs pérennes de l'établissement, on peut souligner l'importance du travail :

► des saisonniers en renfort à nos équipes sur la période estivale sur des missions de surveillance du parc national, d'entretien des sentiers, de médiation, d'accueil du public sur le terrain ou dans les maisons de Parc.

Ce ne sont pas moins de 50 saisonniers recrutés sur nos 5 services territoriaux, 162 hommes/mois, 13,5 ETPT déployés sur l'ensemble du territoire et financés, pour partie, sur les crédits de l'établissement mais aussi sur crédits spécifiques pour les 10 médiateurs pastoraux (30h/mois) financés par le plan national loup, les 16 saisonniers Merveilles (22h/mois) financés principalement par une subvention de la DRAC et les 3 gardes régionaux forestiers (9 h/mois) cofinancés par la Région PACA.

► 11 contractuels sur projets
► 3 contractuels sur le projet FEDER ACLIMO

- 2 sur projet Feder BiodivTourAlps
- 1 sur projet Feder Cognitio-Fort
- 1 sur le projet Natura 2000, arrivé au 1^{er} janvier 2025 avec le renouvellement du projet
- 1 sur le projet Feder RICE qui s'est terminé au 31/08/2025
- 1 sur le projet Trame Noire débuté au 1^{er} novembre 2025
- 1 sur le projet Agence de l'eau du Lac de Scluos débuté au 1^{er} avril 2025
- 1 sur le projet ABC débuté au 1^{er} mai 2025
- 1 sur le projet PITER ALPIMED EcoTerr débuté au 1^{er} juillet 2025

Le Parc national confirme son dynamisme pour mobiliser des ressources extérieures en plus de sa dotation annuelle.

L'enveloppe globale des dépenses de personnel 2025 est de 6 461 057 €.

Elle est en augmentation de 238 000€ par rapport à 2024 compte tenu de la masse salariale des contractuels recrutés sur projets (+157 000 €), l'accroissement du CAS, compte d'affectation spéciale Pension lié au nombre de fonctionnaires d'État qui augmente, la prise en charge de la protection sociale complémentaire mise en place au 1^{er} janvier 2025, l'impact GVT, glissement vieillissement technicité, lié à l'évolution des carrières des agents ainsi qu'une rupture conventionnelle intervenue au 2^e semestre 2025.

L'année 2025 a été marquée par de nombreux mouvements de personnels et des difficultés à pourvoir certains postes.

- **Départs en retraite** : gestionnaire financière, animatrice maison de Parc à Valberg, adjoint chef du service territorial Haut-Var/ Cians
- **Démission** : chargée de mission agricole et pastorale, chef de projet géomatique, gestion de données
- **Congés pour convenance personnelle** : assistante administrative service territorial Ubaye-Verdon
- **Mobilité** : chef d'Antenne Verdon, chef du service territorial Vésubie, adjoint chef du service territorial Roya-Bévéra
- **Rupture conventionnelle** : garde monitrice Antenne Verdon

Recrutements afin de compenser ces départs

- **gestionnaire financière**
- **chef de projet géomatique, gestion de données**
- **chargé de mission agricole et pastorale**
- **adjointe cheffe de service territorial Roya-Bévéra**

- **agent d'accueil et animateur nature à la maison de Parc de Valberg garde moniteur service territorial Roya-Bévéra sur concours externe, ce qui a permis l'intégration d'un contractuel QSE sur son poste.**
- **assistante ressources humaines (renfort)**

Promotions

- 2 réussites aux concours professionnels : l'un au grade de technicien supérieur de l'environnement, l'autre à celui d'attaché principal d'administration.
- 4 promotions sur dossier : un accès au niveau 2 de catégorie des spécialistes contractuels en quasi statut de l'environnement (QSE), un accès au grade de divisionnaire du corps des TPE, un accès au grade supérieur des technicien de l'environnement (TSE) et un au grade de chef (CTE)

Félicitations pour ces promotions bien méritées.

Déploiement du nouveau SIRH Renoirh avec quelques difficultés durant l'année liées au passage en paie à façon et à la mise en place du nouveau système de protection sociale complémentaire avec ALAN au 1^{er} janvier 2025.

5 — POLITIQUE IMMOBILIÈRE

En 2025, le Parc national du Mercantour a signé l'acquisition en Vente en l'État Futur d'Achèvement de son local au sein de la Maison de l'environnement et de l'observation/Dome à Valberg pour un montant de 400 K€ TTC. Ce local permettra d'accueillir la nouvelle maison de Parc de Valberg dans le courant du 1^{er} semestre 2026.

Des travaux sur les refuges de la Cayolle et de la Cantonnière ont été réalisés en 2025. Un dortoir, permettant de dissocier l'hébergement pour les femmes et les hommes, a été aménagé dans les combles du refuge de la Cayolle afin d'y accueillir le personnel du concessionnaire.

Pour le refuge de la Cantonnière, la rénovation des 3 sanitaires (toilettes et douches) a été entreprise fin 2025 avec une livraison définitive des nouveaux espaces au début de l'année 2026.



PARTENAIRES

Toutes nos actions sont rendues possibles en partie grâce au financement de



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



INITIATIVE
HOMME
FAUNE SAUVAGE



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



ACLIMO



BiodivTourAlps



ALPIMED+

ECOTOUR

ALPIMED+

ECOTERR



Interreg



Cofinanziato
dall'Unione europea
Cofinancé par
l'Union européenne

Marittimo-IT FR-Maritime



PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

23 rue d'Italie — CS 51316 — 06006 Nice Cedex 1
Téléphone : +33 (0)4 93 16 78 88 — www.mercantour-parcnational.fr



Conception et réalisation : Service SVT/ PnM — Coordination : E. Colin - M. Ancely — Photos couvertures : © F. Breton, S. Roux, M. Ancely / PnM — Mise en page : Atelier Zen Arcade, Barcelonnette